



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 14 MAI 2024 // N°814 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE MINISTRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS L'ÉVOQUE

46 MILLIONS D'ABONNÉS À L'INTERNET MOBILE

Lire en page 16



AFIN DE RELANCER L'ACTIVITÉ DE L'ENIEM

LE GOUVERNEMENT SORT UN GROS CHÈQUE

Lire en page 16



UN REPRÉSENTANT DU GROUPE GICA AFFIRME :

L'ALGÉRIE EST UN PAYS EXPORTATEUR DE CIMENT PAR EXCELLENCE

Lire en page 6



AU SOMMET « CONSULTATIF DES OULÉMAS DU MONDE ISLAMIQUE » D'ISTANBUL

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA CAUSE PALESTINIENNE

Lire en page 3



L'ENTITÉ SIONISTE NE FIXE AUCUNE LIMITE

FOLIE MEURTRIÈRE À GHAZA

Lire en page 4



ACCIDENT DE LA CIRCULATION : TROIS PERSONNES DÉCÉDÉES ET UN BLESSÉ À EL OUED



Trois personnes ont trouvé la mort et une autre blessée dans un accident de circulation survenu dans la nuit du dimanche au lundi 13 mai dans d'El Oued, indique un communiqué de la Protection civi-

le. L'accident s'est produit suite à une collision impliquant deux véhicules à l'intersection sise à Charm El Cheikh dans la commune d'El Oued faisant trois morts et un blessé. Les éléments de la Protection sont intervenus à 03h35 sur le lieu de l'accident où ils ont évacué la personne blessée vers l'hôpital de la ville. Ils ont également transféré les corps des personnes décédées vers la morgue de l'hôpital local.

L'ÉPOUSE DU PRINCE HARRY AU NIGERIA MEGHAN MARKLE AFRICAINE À 43%



Samedi 11 mai, Meghan Markle a co-animé l'événement Woman in Leadership à Abuja, au Nigeria. Ce n'est pas son arrivée avec une heure de retard qui a attiré l'attention, mais plutôt une phrase de son discours.

Un séjour officiel de trois jours qui s'avère être leur première tournée internationale depuis qu'ils se sont retirés de leurs rôles royaux en 2020 !

Leur voyage a commencé à Abuja et s'est terminé à Lagos ce dimanche 12 mai. Ce samedi 11 mai, Meghan Markle a déposé ses valises dans la capitale nigérienne pour co-animer l'événement Woman in Leadership aux côtés du Dr Ngozi Okonjo-Iweala, la première femme et la première Africaine à

devenir directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Et on peut dire que cela n'est pas passé inaperçue. En plus d'arriver avec une heure de retard, la duchesse de Sussex a évoqué le Nigeria comme étant son "pays", selon le site Closer. Une remarque qui a étonné ses fans étant donné que la jeune femme a vécu une grande partie de sa vie en Amérique. Il y a quelque temps, dans son podcast Archetypes, la star de Suits a révélé avoir découvert qu'elle était Nigérienne à 43 % grâce à un test généalogique. "Cela a été vraiment révélateur de pouvoir en savoir plus sur mon héritage et de pouvoir savoir que ce n'est que le début de cette découverte", avait-elle confié.

L'ANCIENNE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES EUROPÉENNES, VICTORIA NULAND, CATÉGORIQUE :

«KIEV N'A JAMAIS ÉTÉ ET N'EST TOUJOURS PAS EN POSITION DE NÉGOCIÉ»

La position de Kiev n'a jamais été «assez forte» depuis le début du conflit pour négocier avec la Russie, a estimé l'ancienne sous-secrétaire d'Etat américaine Victoria Nuland, connue pour ses positions pourtant hostiles à Moscou et son influence en Ukraine. Selon l'ancienne secrétaire aux affaires européennes, Washington n'a pas commis d'erreur en

ne poussant pas davantage l'Ukraine à négocier la fin du conflit en 2022. «Les Ukrainiens n'étaient pas dans une position forte alors, ils ne sont pas dans une position forte aujourd'hui», a-t-elle déclaré le 11 mai dans un entretien publié dans Politico. Âgée de 62 ans, épouse du politologue néoconservateur Robert Kagan, Victoria Nuland est consi-

dérée comme l'un des principaux architectes de la politique anti-russe de Washington, notamment en Ukraine. Son départ à la retraite avait été annoncé en mars dernier. Un départ qui, aux yeux de la porte-parole de la diplomatie russe, s'expliquerait par l'«échec» de la politique anti-russe qu'elle a insufflée aux administrations Obama et Biden.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À L'ÉTRANGER : COMMUNIQUÉ DU CONSULAT D'ALGÉRIE À NEW YORK

L'inscription et le retrait des listes électorales au niveau des consulats peuvent se faire désormais durant toute l'année. C'est ce qu'indique le consulat général d'Algérie à New York. Cette mesure est prise en prévision de la prochaine élection présidentielle sous la supervision de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le consulat d'Algérie à New York appelle donc les membres de la communauté, ayant atteint la majorité électorale, à s'inscrire sur les listes en remplissant le for-



mulaire disponible à son niveau et sur le lien suivant : https://www.algeria-cgny.org/.../registration_form.pdf.

Une fois rempli, ce formulaire peut être envoyé par courrier et/ou par mail (rollreview@algeria.cgny.org) au consulat.

LE CERVEAU DE ROBERT KENNEDY JR, CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE, ATTAQUÉ EN PARTIE PAR UN VER DANGEREUX

L'annonce selon laquelle Robert Kennedy Jr, candidat indépendant à la présidentielle américaine de novembre, a souffert de graves problèmes de santé en raison d'un parasite dans son cerveau est certainement une révélation surprenante. Les détails de cette affliction, notamment le fait qu'un ver ait rongé une partie de son cerveau avant de mourir, soulignent l'ampleur des défis auxquels il a dû faire face sur le plan de la santé. Les séquelles décrites dans la déposition de Kennedy, notamment des problèmes cognitifs et de perte de mémoire, sont profondément préoccupantes, surtout pour quelqu'un aspirant à la présidence. Cependant, selon sa porte-parole, ces problèmes de santé ont été résolus il y a plus de dix ans et il jouit maintenant d'une bonne santé physique et mentale.



Cela suscite des interrogations sur la capacité de Kennedy à exercer pleinement les fonctions présidentielles, surtout en comparaison avec les autres candidats plus âgés comme Joe Biden et Donald Trump. Cependant, la réponse de sa porte-parole met en évidence une tentative de minimiser les inquiétudes en soulignant qu'il est en bien meilleure santé maintenant et en lançant une pique aux autres candidats. Enfin, la mention d'une intoxication au mercure soulève d'autres questions sur la santé générale de Kennedy et sur les circonstances de cette intoxication. Ces révélations pourraient influencer la perception publique de sa candidature et susciter davantage de discussions sur la santé des candidats dans cette campagne électorale déjà centrée sur ce sujet.

LE SAHARA SURPREND LES SCIENTIFIQUES :

1,8 MILLIARD D'ARBRES SOLITAIRES JUSQU'ALORS INCONNUS DÉCOUVERTS

Les températures élevées, le climat extrêmement sec et le rayonnement solaire intense rendent cet endroit inhospitalier pour toute forme de vie. Des études récentes ont cependant révélé que le Sahara compte plus d'arbres et d'arbustes qu'on ne le pensait. Le désert du Sahara est l'un des endroits les plus chauds et les plus secs de notre planète, où il peut ne pas pleuvoir pendant plusieurs années. C'est précisément pour

cette raison qu'il s'agit de l'un des endroits les plus inhospitaliers de la planète. Le désert du Sahara est l'un des endroits les plus chauds et les plus secs de notre planète. Cependant, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le Sahara n'est pas seulement un vaste océan de sable et de dunes qui s'étend sans discontinuer des rives de la mer Rouge à l'océan Atlantique. Les paysages du désert du Sahara sont en constante évolution,

allant des déserts de sable tels que les déserts d'Algérie, du Mali et de Libye, aux zones caractérisées par des roches dures et des graviers, comme dans le sud de l'Algérie ou du Maroc, en passant par des régions caractérisées par d'imposants massifs montagneux, souvent les vestiges d'anciens systèmes volcaniques aujourd'hui éteints, dont les sommets atteignent plus de 3 000 mètres d'altitude.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AU SOMMET CONSULTATIF DES OULÉMAS DU MONDE ISLAMIQUE D'ISTANBUL

L'Algérie réaffirme son engagement en faveur de la cause palestinienne

L'Algérie n'a jamais fléchi dans sa défense des causes justes. L'Algérie, qui appuie la cause palestinienne depuis des décades, ne peut accepter que la situation actuelle à Ghaza perdure et que le Conseil de sécurité tarde à s'acquitter de ses responsabilités.

Elle a toujours plaidé pour que l'ONU reconnaisse le droit aux Palestiniens de vivre librement et en sécurité dans leur propre Etat indépendant avec des frontières internationalement reconnues. Cette ligne de conduite, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, l'a affirmée, hier à Istanbul (Turquie), rappelant l'engagement de l'Algérie et son soutien ferme à la cause palestinienne, une cause centrale pour le monde arabo-musulman. Dans une allocution prononcée aux travaux du "Sommet consultatif des Oulémas du monde islamique", et reprise par l'APS, M. Belmehti a rappelé "les efforts de l'Algérie en soutien à la cause palestinienne, à travers les démarches du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire entendre la voix de la cause palestinienne dans les tribunes internationales, notamment après l'obtention de l'Algérie de la qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité, et la tenue de la conférence d'unification des rangs palestiniens, couronnée par l'adoption de «la Déclaration d'Alger+» à la date du 12 octobre 2022". Le ministre des Affaires religieuses a ajouté que le prési-



dent de la République a relevé haut le défi en exigeant la condamnation de l'entité sioniste au niveau international, pour le génocide et les crimes contre l'humanité ayant fait des milliers de victimes palestiniennes. M. Belmehti a souligné que "ce qui se passe dans les territoires palestiniens occupés révèle une autre face du monde d'aujourd'hui, un monde où les repères de l'humanité ont été délibérément effacés", appelant à cet égard à "la nécessité d'intensifier les efforts des Oulémas de la nation pour contrer la propagande sioniste qui cherche à masquer la réalité évidente". Il a par ailleurs salué "la convergence

des vues entre l'Algérie et la Turquie sur la situation qui prévaut dans les territoires palestiniens occupés", affirmant que "les positions des deux pays s'alignent sur de nombreuses questions du monde arabe et islamique". La Turquie appuie les efforts de l'Algérie au Conseil de sécurité pour mettre un terme aux massacres israéliens à Gaza. En visite officielle en Algérie (fin 2023), le Président Erdoğan avait remercié l'Algérie pour sa position résolue sur la question palestinienne déclarant : « Nous n'acceptons pas les attaques israéliennes, qui se sont transformées en punition collective et constituent des crimes de

guerre. Cibler des hôpitaux, des lieux de culte, des écoles, des endroits qui devraient être protégés en toutes circonstances, et forcer les gens à migrer est inadmissible et barbare. Notre priorité est l'instauration d'un cessez-le-feu permanent à Gaza et l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire dans la région. » Il est utile de souligner que le Sommet consultatif des Oulémas du monde islamique (13 et 14 mai) vise à débattre des voies de l'action commune pour faire face aux défis auxquels sont confrontés l'humanité et l'unité de la nation musulmane".

Youcef S.

QU'ILS SOIENT POLITIQUES, SÉCURITAIRES OU GÉOPOLITIQUES

La 33^e session du Sommet arabe face à d'énormes défis

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est arrivé, hier après-midi à Manama (Bahreïn), pour participer à la réunion préparatoire de la 33^e session ordinaire du Sommet arabe prévu le 16 mai au Royaume de Bahreïn, pays frère, indique un communiqué du ministère. L'ordre du jour de la réunion préparatoire portera sur « l'élaboration de projets de résolutions relatifs aux sujets qui seront inscrits à l'ordre du jour du Sommet, en tête desquels la cause palestinienne, ainsi que d'autres sujets liés à la

sécurité nationale arabe, et à l'action arabe commune, dans ses dimensions politique, diplomatique, économique, sociale et culturelle », a précisé la même source.

En marge des travaux de la réunion ministérielle, M. Attaf aura des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues de pays arabes frères, ajoute le communiqué. Le 33^e sommet arabe se déroule sur fond d'aspiration à une nouvelle action et de résolutions arabes conjointes. Il est particulièrement important à la lumière des défis et des conflits dans le monde arabe. La 31^e session du Sommet arabe s'est déroulée à

Alger et a été couronnée par la « Déclaration d'Alger ». Les dirigeants arabes avaient à l'occasion de ce sommet insisté sur l'importance de la centralité de la cause palestinienne, le soutien absolu aux droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à la liberté, à l'autodétermination et à l'établissement de l'État de Palestine indépendant, pleinement souverain sur les lignes du 4 juin 1967, avec Al Qods Est pour capitale, le droit au retour et à l'indemnisation des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 de 1948 de l'Assemblée générale des Nations unies.

Y.B.

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE

Une délégation algérienne à Malabo

L'Algérie prend part aux travaux de la quatrième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine (UA) pour le commerce, le tourisme, l'industrie et les ressources minérales, qui ont débuté hier dans la capitale de la Guinée équatoriale Malabo, indique un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. L'Algérie participe aux travaux de

cette session qui prendra fin vendredi, avec une délégation de haut niveau conduite par la cheffe de Cabinet du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Mme Souhila Abellache, et regroupant des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du ministère de l'Economie de la connais-

sance, des Start-up et des Micro-entreprises, précise la même source. Des thèmes à dimension continentale liés aux domaines du commerce, de l'industrie, du tourisme et des minéraux, notamment le e-commerce, les zones économiques spéciales et les start-up africaines, seront débattus lors de cette rencontre, conclut le communiqué.

R.N.

Les Sahraouis de France dénoncent le non-respect par le Maroc de la décision de l'ONU sur la détention arbitraire

Le Collectif pour la coordination des associations sahraouies en France a dénoncé le « non-respect par le Maroc de la décision du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire », réitérant son appel à « protéger les civils sahraouis » et à « permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination ».

Dans un communiqué publié à l'occasion du 51^e anniversaire de la création du Front Polisario, le Collectif « condamne le non-respect par le Maroc de la décision du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire », rappelant que ce dernier « a considéré les prisonniers du camp de Gdeim Izik comme étant arbitrairement détenus et a exigé leur libération et leur indemnisation ».

La coordination des associations de la communauté sahraouie de France a appelé, dans ce contexte, à « la fin de la politique de la terre brûlée menée par le Maroc contre les civils sahraouis en détruisant ou en incendiant leurs maisons, en s'emparant de leurs terres et de leurs biens », exhortant « le Conseil de sécurité de l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge à protéger les civils sahraouis, selon le droit international humanitaire ». Elle a appelé également à « permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions des Nations unies ».

La communauté sahraouie de France a attiré l'attention, à ce titre, sur le « mépris affiché par le Maroc à l'égard du droit international », rappelant son « implication dans le scandale de trafic d'influence au sein du Parlement européen, afin de peser sur les décisions relatives au Sahara occidental » et son « recours à la corruption et au chantage contre les journalistes et les personnalités politiques à travers le programme d'espionnage Pegasus ». Le Collectif pour la coordination des associations sahraouies en France a appelé, par ailleurs, tous les pays, notamment la France, à « cesser d'inciter leurs entreprises à exercer des activités économiques au Sahara occidental occupé », soulignant que cette pratique « viole le droit international et contribue à soutenir le crime d'occupation ».

Samedi dernier, la communauté sahraouie de France devait se rassembler place Saint-Jacques à Bressuire (France) en solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis afin de jeter la lumière sur les violations des droits de l'homme perpétrées par les forces d'occupation marocaines contre les civils sahraouis dans les territoires occupés du Sahara Occidental. Toutefois, le rassemblement a été interdit par un arrêté préfectoral, la veille.

Y.B.

L'ENTITÉ SIONISTE NE SE FIXE AUCUNE LIMITE

Folie meurtrière à Ghaza

Hier, la machine de guerre israélienne a étendu son incursion dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, en contournant la rue Salah al-Din vers l'ouest en direction des quartiers d'Al-Geneina et d'Al-Salam, coïncidant avec l'intensification des tirs d'artillerie et raids aériens sur la ville, qui a entraîné le déplacement d'environ 350 000 personnes en une semaine.

Au nord-ouest de Rafah, les bombardements sionistes s'intensifient. Au moins neuf Palestiniens, en majorité des enfants, sont tombés en martyrs, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa, en citant des sources locales. «Muhammad Nimr Qazat et son fils Youssef, tous deux médecins, sont tombés en martyrs, lors d'un raid aérien sioniste dans le centre de l'enclave palestinienne. Leurs corps ont été transférés vers l'hôpital des martyrs d'Al Aqsa à Deir Al Balah», a indiqué la même source. Wafa affirme également que «plusieurs autres civils sont tombés en martyrs à l'aube, et des dizaines d'autres ont été blessés dans ces bombardements interminables». Au nord-ouest de Rafah, ville assiégée depuis plusieurs jours, au moins 9 Palestiniens, en majorité des enfants, sont tombés en martyrs, à la suite d'une attaque aérienne contre une maison. Un grand nombre de blessés ont été également dénombrés. Les raids de l'occupation ont également ciblé, ajoute Wafa, le camp de réfugiés de Nussairat dans le centre de Ghaza, alors que des drones de l'armée sioniste ont tiré des coups de feu en direction d'ambulances, près d'une clinique relevant de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dans le camp de réfugiés de Jabalia. Hier, des citoyens ont été



asphyxiés, lors de l'assaut des forces d'occupation israéliennes contre le village de Husan, à l'ouest de Bethléem. Jamal Sabateen, chef du conseil du village de Husan, a déclaré que les forces d'occupation ont pris d'assaut le village et ont tiré des bombes sonores et des gaz lacrymogène, provoquant

plusieurs cas d'asphyxie d'un certain nombre de citoyens. Selon plusieurs médias, la ville de Rafah se vide de plus en plus. Plusieurs milliers de personnes, en majorité des réfugiés, ont fui les zones du nord et du centre de Ghaza, selon l'UNRWA. Face à cette situation, le secrétaire général des Nations unies,

Antonio Guterres, appelle à nouveau à un cessez-le-feu. «Je réitère mon appel, l'appel du monde entier, à un cessez-le-feu humanitaire immédiat, à la libération inconditionnelle de tous les otages», a-t-il déclaré, dans une allocution vidéo lors d'une conférence internationale de donateurs au Koweït, insistant

aussi sur «une augmentation immédiate de l'aide humanitaire». «Mais un cessez-le-feu ne sera qu'un début. Le chemin sera long pour se remettre de la dévastation et du traumatisme de cette guerre», précise le chef de l'ONU. Cependant, l'appel de Guterres ne trouve pas d'échos auprès de l'occupation. Même l'entrée des aides humanitaires à Ghaza est quasiment bloquée, selon l'ONU, depuis que les troupes israéliennes ont pénétré lundi dans l'est de Rafah et pris le point de passage frontalier avec l'Égypte. Selon le porte-parole de l'autorité des points de passage de Ghaza, Hicham Adwan, cité par l'AFP, «des véhicules militaires israéliens ont avancé depuis la frontière (...) sur environ 2,5 kilomètres en profondeur». L'ONG Médecins sans frontières (MSF) estime, de son côté, que les opérations israéliennes dans la ville de Rafah «rendent impossible la fourniture d'une assistance médicale vitale», ajoutant avoir commencé à évacuer 22 patients de l'hôpital de campagne à Rafah. Alors que la situation humanitaire ne cesse de se dégrader sur le terrain, le président américain Joe Biden laisse entendre que le cessez-le-feu est conditionné par «la libération des otages». «Il y aurait un cessez-le-feu demain si le Hamas libère les femmes et les personnes âgées en otages», déclare-t-il.

Y.B.

ELLE VIT DANS LE MENSONGE ET LA VÉRITÉ N'EST PAS EN ELLE

Irina Tsukerman, un agent droit de l'hommiste au service du Makhzen

Officiellement, elle est avocate américaine spécialisée dans les affaires des droits de l'homme. Son nom : Irina Tsukerman. Elle-même se présente comme étant une avocate, experte en relations internationales et analyste spécialisée dans les droits de l'homme et la sécurité nationale. Elle est basée à New York. Elle a beaucoup écrit sur la géopolitique, la politique étrangère et les questions de sécurité sur diverses questions nationales et internationales et ses écrits ont été traduits en arabe, espagnol, français, portugais et allemand. C'est dire que la femme a son poids dans l'opinion droit de l'hommiste. Et c'est ce profil que ciblent généralement, les lobbyistes marocains et pro-marocains. Est-ce que Tsukerman a été enrôlée par le Maroc ? Si l'on suit ses écrits - ce que l'on essaie de faire depuis de longues années - la réponse est immédiatement oui. Et dans ce cas, a-t-elle trempé dans de la

désinformation anti-algérienne ? La réponse est tout aussi immédiate : oui. Dans plusieurs de ses récents écrits dans les médias américains (elle est « payée » pour ce boulot), elle soutient que « le Maroc est à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à la faveur d'une approche proactive et multidimensionnelle », « toujours contre la prolifération de l'extrémisme sous toutes ses formes en Afrique du Nord et au-delà », dans le sillage des arrestations opérées, récemment, par les services de sécurité marocains d'extrémistes affiliés à Daesh, notant que la stratégie marocaine de lutte antiterroriste déconstruit les idéologies subversives et funestes qui font l'apologie de la violence et de la haine. Que le Maroc ait le taux le plus élevé d'extrémistes dans les groupes armés affiliés à Daesh, elle n'en dit pas un seul mot ; que le haschisch marocain alimente les groupes

terroristes au Sahel, devenant, de ce fait, le pourvoyeur de fonds essentiel au terrorisme saharo-sahélien, elle ne connaît pas.

Que les Sahraouis demeurent le dernier peuple colonisé du continent, elle ferme les yeux. Alors que le peuple marocain lui-même souffre de l'infiltration sioniste dans les rouages de l'Etat et les institutions étatiques, notamment l'éducation et le tourisme, pour elle c'est tout le contraire qui se passe. Ecoutez-là dire : « Cette stratégie de lutte antiterroriste ne repose pas seulement sur une approche sécuritaire et de renseignement efficace et efficiente, mais implique aussi les domaines de l'éducation et de la religion », a expliqué Tsukerman, ajoutant que « l'approche du Maroc s'appuie également sur la promotion des valeurs de paix, du vivre-ensemble et de l'acceptation de l'autre ».

Si ces éloges se limitaient au Maroc, on aurait dit qu'elle s'est entichée du royaume de Sa Majesté, mais non, elle va plus loin dans le mensonge contre l'Algérie, toujours, avec la régularité d'un métro-nome. On passera outre ses divagations anti-algériennes concernant le Sahara occidental, sujet pour lequel elle déploie des efforts certains, pour donner un exemple clair, où, malheureusement pour elle, le cocasse le dispute au ridicu-

le. L'avocate basée à New York et spécialiste des droits de l'homme Tsukerman a affirmé, toute honte bue, lors de la mort du chef terroriste affilié à l'Etat islamique Daesh, Adnane Abu Walid Al Sahraoui, qu'un représentant algérien s'est rendu dans les camps du Polisario à Tindouf où il a présenté ses condoléances aux proches du chef terroriste, tué en août dernier dans une frappe aérienne dans le nord du Mali. Dans un tweet titré « Printemps de la terreur », Irina Tsukerman a annoncé qu'un représentant algérien s'est rendu « secrètement » dans les camps de Tindouf afin de présenter ses condoléances aux proches du chef du groupe Etat Islamique au Grand Sahara, laissant entendre une « complicité » entre Alger et les groupes terroristes actifs au Sahel. Elle aurait gagné pourtant à passer outre cette désinformation qui a fait sourire même ses agents traitants et à laisser intact le peu qui lui restait de crédibilité. Car tout le monde sait - sauf Tsukerman - que le chef du Mujao concentrait toute son action terroriste contre l'Algérie et les intérêts de l'Algérie au Nord-Mali. Pour s'être mise sous les feux de la félonie, voilà encore un nouveau nom, un de plus, tiré de sous son lit et épinglé dans notre liste des agents traitants de Sa Majesté...

Par Fayçal Oukaci

Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie au Vietnam

Le gouvernement vietnamien a donné son agrément à la nomination de M. Sofiane Chaib en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République socialiste du Vietnam, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

TRAÇANT UN NOUVEAU CAP POUR LE CONTINENT

Saihi plaide pour un marché africain de l'industrie pharmaceutique

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis l'accent, avant-hier, sur la nécessité de créer un marché africain dédié à l'industrie pharmaceutique en vue d'atteindre les objectifs économiques et politiques fixés par les pays africains.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la Conférence internationale : «Panorama pharmaceutique, les nouveaux caps», organisée par le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), le ministre a mis en avant la priorité accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au continent africain en appelant, notamment, à promouvoir la coopération Sud-Sud, eu égard aux potentialités disponibles en Afrique et ce, à travers «la création d'espaces et de mécanismes de coopération à même d'élaborer une vision permettant l'établissement d'un marché africain dédié à l'industrie pharmaceutique». Le ministre ajoute qu'au delà de l'aspect commercial, l'objectif de cette orientation consiste, également, en d'autres buts économiques et politiques devant permettre aux pays africains d'unir leur voix, a-t-il soutenu, mettant en avant l'importance de cette rencontre internationale pour l'Algérie, compte tenu de l'intérêt accordé par le président de la République à l'impératif de changer l'approche économique classique d'échange et de développement entre les pays africains», d'autant plus que de nom-



breux pays, comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie, ont réalisé des progrès importants dans le domaine de l'industrie pharmaceutique». Il a rappelé que l'Algérie, à titre d'exemple, «connait un développement exceptionnel» dans ce domaine en garantissant une couverture de 80% des besoins nationaux en matière de médicaments». Le ministre a

souligné, à cette même occasion, sur l'importance de «déconstruire les stéréotypes» à l'égard du pharmacien considéré comme «un simple vendeur de médicaments» en œuvrant à l'ériger «en acteur principal au sein du système sanitaire» eu égard à son rôle pivot dans les prestations de soins aux patients. A ce propos, le ministre a plaidé pour la relance du débat sur le code

de déontologie des pharmaciens. Il a appelé ainsi à accorder une importance particulière à ce code qui est devenu désormais «une nécessité impérieuse» afin de donner au pharmacien la place scientifique qui lui sied, étant un prestataire de soins principal. Il appelé, en outre, à la réactivation de la pharmacie de ville et à la «révision des conditions d'ouverture de ce type d'officine». R.S.

EN RECEVANT LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'UNICEF KRIKOU PRÉSENTE L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présenté, hier dimanche à Alger, l'expérience algérienne dans le domaine de la prise en charge de l'enfance, relevant que «l'enfance jouit de la priorité» en matière de suivi et d'assistance, selon un communiqué du ministère. La ministre qui recevait la directrice régionale de la région MENA de l'organisation onusienne UNICEF, ainsi que le représentant de l'UNICEF à New York en charge des enfants à besoins spécifiques, Gopal Mitra, a indiqué que l'Algérie figurait «parmi les Etats pionniers», en matière de prise en charge de l'enfance, d'autant que ceci se fait à travers «une coordination sectorielle optimale entre les différents acteurs, chacun en ce qui le concerne».

Relevant que l'enfance jouit de la priorité, à travers «les politiques et les différents programmes qui reposent particulièrement sur l'éducation, l'enseignement et la prise en charge sanitaire», la ministre a noté que le législateur algérien s'attache à «durcir la protection juridique (de l'enfance) contre la maltraitance, la violence et l'exploitation

économique, à travers une série de réformes juridiques».

Krikou a rappelé que l'article 73 de la Constitution stipule que «l'Etat veille à réunir les moyens institutionnels et matériels à même de développer les capacités de la jeunesse et encourager son potentiel créatif», Elle a estimé que



«l'Algérie est parmi les rares pays à avoir consacré une loi dédiée à la protection de l'enfance». Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Gouvernement, le secteur de la solidarité nationale veille, en coordination avec des instances internationales accréditées en

Algérie et en partenariat avec la société civile, à «porter un intérêt particulier à l'enfance, notamment les enfants à besoins spécifiques leur réunissant toutes les conditions pour une prise en charge scolaire et pédagogique», a précisé Mme Krikou. La santé et l'enseignement sont gratuits et obligatoires à tous en vertu de «l'article 65 de la Constitution qui garantit ce droit à tout enfant ayant atteint l'âge de scolarisation», a ajouté la ministre. «La nouvelle approche de prise en charge et de protection de l'enfant ne se limite pas aux droits fondamentaux, mais consacre aussi le principe de participation dans la vie publique à travers l'encouragement des talents et des compétences par la formation, l'encadrement et l'accompagnement, tout en leur garantissant leur droit aux loisirs», a fait savoir la ministre lors de sa visite à l'École des non-voyants d'El-Achour en compagnie du représentant de l'UNICEF.

S'exprimant à cette occasion, Gopal Mitra a salué «les efforts colossaux» de l'Algérie dans la prise en charge de l'enfance, qualifiant sa politique en la matière de «fructueuse et réussie».

R.N.

SECTEUR DE LA PÊCHE

AUTORISATION D'IMPORTATION DE MOTEURS DE NAVIRE DE MOINS DE 5 ANS

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a appelé, hier dimanche, dans un communiqué, les pêcheurs et les armateurs désirant bénéficier des mesures relatives à l'importation des moteurs de navire de moins de 5 ans, prévues dans la loi de finances de 2024, à se rapprocher de ses services à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers. «Conformément aux mesures contenues dans la loi de finances de 2024, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques appelle les pêcheurs et les armateurs désirant importer des moteurs de navire d'occasion de moins de 5 ans, à se rapprocher des directions et des chambres de la Pêche et de l'aquaculture à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers», a précisé le communiqué du ministère. Ladite mesure qui revêt une «grande importance» permettra de «résoudre les problèmes rencontrés par les pêcheurs et les armateurs, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques enregistrées notamment dans les vieux navires», ce qui est à même de contribuer à «l'amélioration du rendement de la flotte de pêche et à l'augmentation du volume de la production halieutique nationale», selon la même source. Le dossier exigé pour bénéficier de l'autorisation d'importation des moteurs, selon le ministère, est constitué «d'une demande de dédouanement remplie et signée (disponible au niveau des directions et chambres de la pêche et de l'aquaculture), d'une copie de l'autorisation ou /du permis de pêche, ainsi que d'une copie du registre de commerce de la personne morale». «Une facture proforma établie par un fournisseur contenant le numéro de série du moteur» doit également être jointe au dossier, «outre une fiche des caractéristiques techniques du moteur importé», note enfin le communiqué.

R.S.

TRAGÉDIE DE LA PROMENADE DES SABLETTES

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ORDONNE UNE ENQUÊTE APPROFONDIE

Le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey a ordonné, hier matin, l'ouverture d'une enquête approfondie pour déterminer les circonstances du décès de cinq enfants par noyade à la Promenade des Sablettes, à Alger, et situer les responsabilités, a indiqué le Parquet d'Alger dans un communiqué. Selon la même source, sept personnes ont été arrêtées par les services de sécurité dans le cadre d'une enquête préliminaire et se trouvent, actuellement, en garde à vue, en attendant les résultats de l'enquête.

R.N.

UN REPRÉSENTANT DU GROUPE GICA AFFIRME :

L'ALGÉRIE EST UN PAYS EXPORTATEUR DE CIMENT PAR EXCELLENCE

Le chef de la Division partenariat marketing communication et commerciale chez le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Azeddine Asfirane, a indiqué, hier matin, que l'Algérie est passé de pays importateur de ciment à un pays exportateur de ciment grâce au développement du Groupe qui a investi dans l'ensemble de ses filiales. Lors de son passage à l'émission « L'invité du matin » de la radio chaîne 2 de la Radio Algérienne, Asfirane a affirmé « que le Groupe GICA et d'autres opérateurs qui activent dans ce secteur ont réussi à produire, durant l'exercice 2023-2024, quelques 40 millions de tonnes de ciment, dont 19,5 millions de tonnes sont produits par le Groupe GICA. C'est vous dire que l'Algérie est un pays exportateur de ciment par excellence ». Précisant que les besoins du marché local avoisinent 22 millions de tonnes de ciment, l'intervenant a expliqué que « le reste de production est destiné à l'exportation, ce qui permet à notre pays d'engranger des devises, alors que nous importons, il y a quelques années du ciment pour subvenir à nos besoins (...) GICA, à lui seul, a engrangé 24 milliards de dinars ». Quant à la qualité des produits, Azeddine Asfirane a relevé que « le ciment produit par le Groupe GICA est d'une excellente qualité », rappelant que le Groupe GICA a obtenu la certification européenne (CE) qui confère une bonne qualité des produits et leur compétitivité sur le marché international, à commencer par l'Europe. Il citera, entre autres, le ciment utilisé dans les puits de pétrole qui, jusqu'en 2019, était importé par l'Algérie.

N.S.

UNE DÉLÉGATION KENYANE CHEZ NAFTAL

Le Président-directeur Général de Naftal, Djamel Chardoud, a reçu, hier au siège de la direction générale de l'entreprise, l'Ambassadeur de la République du Kenya en Algérie, Peter_Katana_Angore, accompagné d'une délégation du ministère kényan de l'Énergie et du Pétrole, du PDG de la Kenyan National Oil Company (Nock) et de représentants d'entreprises kényanes activant dans le domaine de l'énergie. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une tournée de la délégation kényane au niveau des différentes installations du secteur de l'énergie en Algérie pour s'inspirer de l'expérience algérienne dans ce domaine et promouvoir la coopération entre les deux pays, précise un communiqué de Naftal.

La délégation a suivi un exposé présentée par le Directeur de Projet de Partenariat, Cherif Slimani, sur les différentes activités et branches de Naftal, exprimant son intérêt pour plusieurs domaines tels que le stockage et la distribution de carburant, le stockage et distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL), et le réseau de stations-service. Elle a également affiché son intérêt pour l'installation de kits de conversion de véhicules et le transport par pipeline ainsi que la formation. Dans son allocution, Djamel Chardoud a remercié la délégation kényane pour l'intérêt qu'elle porte aux différentes activités de la société et a souligné la volonté de Naftal de mettre son expertise et son expertise au service de ses partenaires étrangers. La délégation kényane a en outre visité le centre emplisseur de gaz de Sidi Arcine, le centre de conversion des véhicules au GPL-carburant, et la station-service de Cherrafa, où elle a été informée des activités et des capacités des deux centres et des structures de Naftal.

R.E

SELON ALI AOUN :

Le secteur industriel compte contribuer au PIB à hauteur de 10% à l'horizon 2027

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a déclaré, avant-hier, que le secteur industriel national compte contribuer à hauteur de 10% au PIB de l'Algérie à l'horizon 2027, contre une contribution actuelle de 4,1%.

C'est lors du Forum d'El Moudjahid où il a passé en revue les principaux indicateurs du secteur industriel, que Aoun a indiqué que l'industrie locale « a pour ambition de contribuer de manière plus importante au PIB du pays à travers l'ensemble des secteurs, dont ceux de l'automobile, du ciment, du pharmaceutique et de la transformation, notamment agroalimentaire ». Dans ce cadre, il a notamment évoqué les secteurs automobile et pharmaceutique, constituant « des marchés demandeurs » pouvant intéresser l'investissement local, mais aussi étranger. Aoun a souligné, à cette occasion, les avancées réalisées dans les différentes filières industrielles à la faveur de la mise en œuvre d'une feuille de route du ministère visant à développer les filières industrielles à fort potentiel et le renforcement de la chaîne de valeur dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, la sidérurgie, la chimie, la mécanique, le textile, les matériaux de construction et l'industrie pharmaceutique. Selon le ministre, la levée des obstacles et les contraintes sur les projets existants, le renforce-



ment des mécanismes d'accompagnement des entreprises industrielles publiques et privées pour améliorer leur compétitivité et la contribution aux réformes visant à relancer l'actif économique non exploité. Une partie de ces réformes, a-t-il dit, vise à améliorer la

gouvernance des entreprises publiques, rappelant, à ce titre, la stratégie de son département ministériel visant à mettre en place un dispositif pour améliorer la gouvernance des groupes publics, notamment avec les contrats de performance.

N.S.

GAZ NATUREL

L'ALGÉRIE DOMINE TOUJOURS LA LISTE DES PLUS GRANDS EXPORTATEURS VERS L'ESPAGNE

Les importations de gaz de l'Espagne en avril 2024 ont enregistré une baisse significative d'environ 30 % sur un an, poursuivant la série de baisses depuis le début de cette année. Les importations espagnoles de gaz (naturel et liquéfié) se sont élevées à environ 26,8 térawattheures (TWh) le mois dernier, contre 38,44 TWh en avril 2023. L'Algérie continue de dominer la liste des plus grands exportateurs de gaz vers l'Espagne en avril 2024, avec un pourcentage de 46 %, suivie par la Russie avec 20 %, puis les États-Unis avec 8 %. Les stocks de gaz en Espagne en avril 2024 ont légèrement augmenté sur une base mensuelle, atteignant 87 % de remplissage. En avril 2024, la part du gaz liquéfié a atteint 60,2% des importations espagnoles totales, avec 16,13 TWh, tandis que le gaz naturel repré-

sentait 39,8% avec 10,68 TWh. Cela se compare au fait qu'en avril 2023, le gaz liquéfié représentait 78 % des importations totales de l'Espagne, avec 30,0 TWh, tandis que la part du gaz naturel atteignait 22 %, avec 8,5 TWh. Les importations de gaz de l'Espagne en janvier 2024 ont atteint 32,3 TWh, contre 27,3 TWh en décembre 2023. Les importations ont ensuite diminué en février 2024 à 31,53 TWh, puis 29,12 TWh en mars 2024. L'Algérie était en tête de liste des exportateurs de gaz vers l'Espagne en avril 2024 avec un pourcentage de 46,1%, soit 12,35 TWh, dont 8,42 TWh de gaz naturel et 3,93 TWh de gaz liquéfié. Ces volumes représentent une augmentation considérable sur une base annuelle, puisque les importations espagnoles de gaz algérien s'élevaient en avril

2023 à environ 9,4 TWh. La Russie arrive en deuxième position avec 19,9 %, avec un total de 5,34 TWh de GNL, contre 7,49 TWh en mars 2024 et 6,51 TWh en avril 2023. Le Nigeria s'est hissé à la troisième place avec 10 % des importations de gaz de l'Espagne en avril 2024, totalisant 2,68 TWh, contre 0,88 TWh en mars 2024, mais en baisse par rapport aux 4,84 TWh en avril 2023. Les importations espagnoles de gaz liquéfié américain ont continué de baisser, se classant au quatrième rang de 8 %, à 2,14 TWh, contre 5,29 TWh en mars 2024 et 9,19 TWh en avril 2023. La France arrive en cinquième position avec 4,3 %, avec un total de 1,17 TWh de gaz naturel, contre environ 0,204 TWh en avril 2023, sans qu'aucun transport de gaz liquéfié n'arrive.

M.H.

AUTOMOBILE

L'Algérie a importé près de 159 000 véhicules durant l'année 2023

Près de 159.000 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés aux concessionnaires au titre de l'année 2023 sur un quota total de 180.000 véhicules, a annoncé, dimanche, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Intervenant au Forum d'El Moudjahid pour passer en revue les principaux indicateurs du secteur industriel du pays, M. Aoun a fait savoir qu'au 18 avril dernier, 159.037 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés pour 2023 à 24 concessionnaires, dont 137.982 véhicules de

tourisme, utilitaires et légers. Le ministre a cependant regretté « certaines pratiques de concessionnaires contraires au cahier des charges, ayant lésé certains clients, notamment à travers le non-respect des délais de livraison ». « Certains concessionnaires se sont permis certaines pratiques illégales nous poussant à créer une plateforme pour le traitement des réclamations des clients depuis près de deux mois », a indiqué Aoun, précisant que cette plateforme a reçu jusqu'à hier près de 20.000 réclamations. Selon le ministre, certains concession-

naires ont été rappelés à l'ordre à travers des mises en demeure, affirmant que des retraits d'agrément « seront notifiés en cas de récidive ». Abordant la question de hisser les taux d'intégration des véhicules, Aoun a expliqué que l'objectif est de créer un tissu de sous-traitance permettant un taux acceptable d'intégration. En revanche, dira-t-il, « l'important est la fabrication, quelle que soit l'origine de la pièce », citant des grandes marques européennes fabricant la majorité de leurs pièces en dehors de leurs pays.

N.S.

CONSTANTINE :

L'état des lieux du secteur des Transports, thème d'une journée d'étude régionale

La rencontre a abordé l'efficacité des plans de transport, le point sur la mise en œuvre de la stratégie sectorielle, de l'efficacité des plans de circulation dans les villes.

Une journée d'étude régionale sur "l'état des lieux du secteur des Transports, diagnostic et recherche des voies de développement" a regroupé dimanche, à Constantine les représentants de huit wilayas de l'est du pays sous la présidence de l'inspecteur général du ministère des Transports, Mohand Saïd Madji, rapporte l'APS. L'objectif est de recenser et diagnostiquer les écueils rencontrés par le secteur, a affirmé le responsable central durant la rencontre. Cette journée a regroupé à l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales les directeurs des Trans-

ports des wilayas de Constantine, Annaba, Skikda, Jijel, El Tarf, Guelma, Mila et Souk Ahras ainsi que le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda. La rencontre, a-t-il ajouté, constitue aussi "une opportunité pour faire le point sur la situation présente du secteur des Transports et prospecter les perspectives de son développement et d'amélioration de ces prestations dans les wilayas de l'Est du pays. Il s'agit aussi de l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies sectorielles, des nouvelles dispositions juridiques et les débats des problématiques liées à l'efficacité des plans de transport, la disponibilité des



moyens de transport, la prise en charge des préoccupations des opérateurs et les futures villes". Le wali de Constantine a souligné dans son allocution "l'importance de plans de circulation

efficaces pour les villes qui organisent la mobilité des voyageurs et régulent cette activité vitale selon des mécanismes opératoires avec le suivi et la surveillance des activités des

transporteurs pour contenir l'anarchie enregistrée". M. Sayouda a insisté sur "la nécessité de généraliser la numérisation et les applications développées pour améliorer les performances des gares et chantiers ainsi que les activités de maintenance et de contrôle technique des moyens de transport pour diversifier les revenus du secteur". Les interventions des directeurs de wilaya des Transports se sont axées autour des écueils rencontrés par le secteur dans leurs wilayas respectives et les solutions proposées dans la perspective de développement du secteur.

R.R.

TIMIMOUN : AGRICULTURE SAHARIENNE

Une récolte de 350.000 qx de céréales attendue cette saison

Une production de 350.000 quintaux (QX) de céréales est attendue à la faveur de la campagne moissons-battages pour cette saison agricole 2023/2024 qui se poursuit dans la wilaya de Timimoun, selon la direction locale des services agricole (DSA), rapporte l'APS. Cette production devrait connaître cette saison une importante hausse (27%) imputée, par la DSA, à l'extension de la surface emblavée cette saison qui est passée de 6.316 ha à plus de 8.331 ha

irrigués sous-pivot. Le directeur des services agricoles, Tewfik Benmansour, a fait savoir que cette amélioration de la production est également le fruit des mesures incitatives préconisées par l'Etat en direction de promoteurs agricoles, notamment les céréaliculteurs, le traitement rapide des dossiers et la solution des contraintes rencontrées auparavant.

A ces actions d'encouragement et de développement de la filière céréalière

vient se greffer l'électrification des périmètres agricoles, soit un taux de 95% des exploitations, en vertu du programme national du ministère de l'Agriculture et de Développement rural, a fait part, de son côté, le directeur de l'énergie et des mines (DEM) de Timimoun, Seddik Oussif.

Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne, il est fait état de la mobilisation de 15 moissonneuses-batteuses et de plus de 40 camions pour l'acheminement

des récoltes vers les silos, a indiqué le directeur de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, Mokhtar Yaichi. Intervenant lors du lancement de la campagne moissons-battage, le wali de Timimoun, Benamar Souana, a souligné que « les portes demeurent ouvertes à la satisfaction des promoteurs agricoles de la wilaya qui dispose d'importantes potentialités, notamment les surfaces arables et les atouts hydriques »

BOUIRA : FORMATION PROFESSIONNELLE:

Des progrès numériques pour moderniser le secteur

Le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a loué dimanche à Bouira, les progrès réalisés en matière de modernisation de son secteur grâce au processus de numérisation lancé à travers une multitude de plateformes et d'applications créées à cet effet. S'exprimant lors d'une journée ouverte tenue à Bouira avec la participation des acteurs locaux de la société civile, et suivie par visioconférence par les cadres du secteur à l'échelle nationale, le ministre a vivement salué les efforts consentis par les cadres de son secteur pour développer des plateformes et programmes numériques, comme "Tasyir", afin d'assurer une gestion globale et transparente du secteur. "Tasyir concrétise sur le terrain les progrès numériques que connaît le secteur", a souligné M. Merabi, lors de cette rencontre organisée à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle Kebbabi Mohamed Ouali de la ville de Bouira. Le recours à cette plateforme alimentée continuellement en données "nous permet d'avoir une vision claire sur le cours du développement de tout le secteur grâce aux différents services qu'elle offre en matière notamment de gestion à travers les différents établissements de la formation professionnelle", a ajouté le ministre. Outre

"Tasyir", le secteur connaît aussi la création d'autres applications et plateformes comme "Mihnati, Massar Mihani, Moutakawin", destinées, entre autres, à sensibiliser les jeunes ainsi que les entreprises économiques sur les différentes opportunités offertes par le secteur en matière de spécialités et d'emploi. Le ministre a fait savoir que d'autres programmes et plateformes de ce genre comme "Douroussi, Charaka, Dalil", et d'autres, seront lancées et mis en services bientôt afin de permettre au secteur "d'aller vers une véritable numérisation". "Toutes ces réalisations numériques s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale visant à moderniser le secteur pour aller vers une meilleure gestion technique, pédagogique, administrative et financière", a encore souligné M. Merabi. Il a fait savoir, par ailleurs, que toutes les données et informations électroniques du secteur vont être enregistrées et sécurisées au Centre national algérien des services numériques, rappelant que la convention de réalisation de ce centre a été signée le 20 avril 2024 entre le Haut-commissariat à la numérisation et le groupe chinois Huawei. Ce dernier (Huawei) pourrait donc œuvrer à l'encadrement du processus de la numérisation et la mutation numérique dans notre pays, a-t-il dit. Pour la formation à

distance et la certification électronique des diplômes, le ministre a rappelé qu'un accord avait signé en février dernier entre l'Autorité Gouvernementale de Certification Electronique et l'Office National de Développement et de Promotion de la Formation Continue. Sur un autre volet, le ministre a rappelé l'importance de son secteur, car "il permet d'assurer au pays une main d'œuvre qualifiée qui peut travailler dans les différents domaines", a-t-il dit. Au cours de sa visite, M. Merabi, a inauguré un centre de formation professionnelle à Bir Ghalou, ainsi qu'un institut national spécialisé de la formation professionnelle, baptisé du nom du chahid Missoum Aïssa à Ain Besam. A Sour El Ghoulane, il s'est enquis de la prise en charge des apprentis au sein de la cimenterie relevant du Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA). Dans la zone industrielle d'Oued El Bardi, il a visité une unité de fabrication de produits pharmaceutiques relevant du groupe Magpharm, qui emploie plus de 1.000 personnes entre ingénieurs et techniciens à travers ses différentes unités à l'échelle nationale. A M'Chedallah, M. Merabi a présidé une journée d'étude sous le thème "la cybersécurité" organisée à l'institut spécialisé de la formation professionnelle Heddad Mohamed.

APS

MOSTAGANEM :

RACCORDEMENT PROCHAIN DE 5 000 FOYERS AU GAZ

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'année en cours, de projets de développement pour le raccordement de près de 5.000 foyers au réseau de gaz, selon la direction de l'énergie et des mines. Les 10 projets qui entrent dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une enveloppe de plus de 270 millions DA, permettent de transporter le gaz naturel à 5.040 foyers dans de nombreuses localités rurales, selon la même source. Dans ce contexte, les travaux de transport de cette énergie au chef-lieu de la commune de Safsaf, sur une distance de 14 kilomètres, sont dotés d'une enveloppe financière de plus de 66 millions DA, a indiqué la même source. Notons qu'il sera procédé, dans trois mois, au raccordement de plus de 500 foyers au réseau de gaz naturel. Le centre secondaire de la commune de Achacha (localité de Cheraïfia) bénéficiera d'un projet similaire pour le raccordement de 126 foyers, en plus d'une partie de la localité pilote Sidi Charef relevant de la commune de Sirat (690 logements), ainsi que la partie supérieure de la commune d'AïnNouissy (100 foyers). La direction a projeté, dans le cadre du même programme d'urgence, six autres opérations pour le raccordement de la localité de Ouled Larbi, dans la commune de Kheiredine (1.125 foyers) pour plus de 4 millions DA, a-t-on relevé. La localité de Krarcha, qui est rattachée à la commune de Touahria, a bénéficié d'un projet similaire pour le raccordement de 37 foyers, nonobstant le projet de raccordement de 4 localités, à savoir Ouled El hadj (1 et 2), El Gour (commune de Benabdelmalek-Ramdane), Bouachria (commune de Sidi-Lakhdar), soit un total de 1.132 foyers, qui est dans sa phase d'évaluation financière par Sonelgaz-distribution. A ce programme, il faut ajouter des projets mis en service et autres en cours de réalisation, dans le cadre de l'accord signé entre Sonelgaz-distribution et le ministère de l'Energie et des Mines, qui concerne le raccordement des zones enclavées aux réseaux d'électricité et de gaz, selon la même source.

EAUX MIGRATEURS

ES DANS LA BIODIVERSITÉ

migratrices jouent un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité et la fonction des écosystèmes à travers le monde. Elles sont capables de polliniser les plantes, transmettre des nutriments clés, contrôler les populations nuisibles et stocker du carbone, ce qui contribue à l'équilibre écologique de notre planète. Leur déclin ne menace pas seulement l'environnement, mais également la santé de nos sociétés globales.

Elle a conduit à une mobilisation mondiale pour la conservation des espèces migratrices. L'adoption des recommandations du Plan mondial pour la protection accrue des espèces migratrices, la lutte contre la surexploitation et la réduction de la pollution, est cruciale. La protection des espèces migratrices nécessite une approche globale, impliquant non seulement les gouvernements et le secteur privé, mais aussi chaque individu. L'heure est venue de préserver ces créatures remarquables.

En dix ans, trois milliards d'oiseaux du Nord se sont envolés dans la campagne. C'est ce que révèle une étude conduite par des chercheurs qui ont constaté ainsi qu'un quart de l'avifaune a subi un déclin considérable de la biodiversité en raison des activités anthropiques, notamment de la déforestation, même si les causes sont encore toutes comprises.

Un déclin d'oiseaux d'Amérique du Nord a été observé d'un quart depuis 1970, soit 10 milliards de volatiles en moins par an, estiment des chercheurs dans une étude publiée jeudi par la revue *Science*. Les oiseaux des campagnes sont les plus touchés, sans doute en raison de la réduction des prairies, et de l'extension des terres agricoles. L'utilisation de pesticides est la cause qui, en tuant les insectes, perturbe toute la chaîne alimentaire. Mais, en plus, les oiseaux des forêts (qui s'adaptent à une diversité de habitats) sont aussi en déclin : 90 % des espèces concernent 12 familles d'oiseaux, dont les pinsons, les chardonnerets jaunes -- qui vivent aux États-Unis et au Canada -- et les mésanges, qui ne sont pas les mêmes que dans d'autres régions du globe. Ces chiffres correspondent à un déclin observé ailleurs et notamment en Europe, où l'Observatoire national de la biodiversité a estimé à 30 % le déclin des oiseaux des champs entre 1989 et 2017.

ES EN COURAGEES CADRE DE LA CAMPAGNE

Il s'agit de promouvoir des habitats adaptés à la faune et à l'agriculture biologique, afin de réduire l'usage de pesticides nocifs, de restaurer l'habitat lié au développement durable et aux pratiques d'aménagement paysager, de sensibiliser les amis et la famille au rôle des insectes dans notre écosystème.

Il est demandé de soutenir les efforts éducatifs pour la conservation des insectes, y compris la promotion de leur conservation au sein de la communauté, d'adopter des lois et des règlements pour protéger les insectes et les oiseaux migrateurs, d'encourager les activités locales de conservation afin de maintenir les habitats naturels pour les insectes, les oiseaux et les autres espèces sauvages.

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs est une campagne de sensibilisation annuelle qui souligne la nécessité de conserver les oiseaux et leurs habitats. Elle a une portée mondiale et encourage l'action et l'inspiration pour conserver les oiseaux et leur environnement par l'éducation, la sensibilisation du public et des activités



conjointes au-delà des frontières. La campagne est organisée conjointement par la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), l'Environnement pour les Amériques (EFTA) et le Partenariat pour la voie de migration de l'Asie orientale-Australasie (EAAFP).

« Les populations d'insectes sont en déclin au niveau mondial, ce qui affecte de nombreux oiseaux migrateurs insectivores. Alors que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre l'étendue du problème, le déclin des insectes dans de nombreuses régions du monde a déjà des impacts significatifs sur une série d'espèces migratrices insectivores, en particulier les espèces d'oiseaux et de chauves-souris. Cela a également été souligné récemment par un rapport de la CMS sur les insectes, présenté à la COP14 de la CMS en février 2024. »

« Les insectes sont essentiels à la survie et au succès de la reproduction de nombreux oiseaux migrateurs. Ceux-ci comprennent certains oiseaux d'eau migrateurs tels que l'ibis chauve et le vanneau sociable, deux espèces menacées de l'AEWA qui figurent également sur l'affiche de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs de cette année. L'utilisation intensive de pesticides est l'une des principales raisons du déclin des populations d'insectes. En protégeant les insectes, nous protégeons nos oiseaux migrateurs. »

« Nous ne pouvons pas vivre sans nos amis à six pattes, les insectes. Plus nombreux que nous, les humains, ils sont peut-être petits, effrayants et souvent irritants, ils piquent et mordent, mais en tant qu'élément crucial de la chaîne alimentaire, ils sont indispensables à

notre monde. Ils sont particulièrement importants pour les oiseaux, car ils sont nutritifs, pleins de protéines, et beaucoup d'entre eux dépendent uniquement d'eux pour se nourrir. Alors, pour maintenir nos espèces d'oiseaux en vie, évitez les pesticides, valorisez les moustiques, cultivez des plantes qui fleurissent et faites passer le message : les insectes pour la vie. »

« En cette Journée mondiale des oiseaux migrateurs, nous mettons en lumière la relation entre les oiseaux migrateurs et les insectes, en soulignant le besoin urgent de les protéger tous les deux. Qu'il s'agisse des acrobaties aériennes des hirondelles de rochers qui capturent les insectes en vol, des colibris qui les donnent à manger à leurs petits ou des oiseaux de rivage qui cherchent des insectes dans le sable et dans d'autres habitats, il est évident que de nombreux oiseaux dépendent des insectes à différents stades de leur cycle de vie. Les insectes constituent une source d'énergie essentielle pour les oiseaux migrateurs, et la forte diminution des sauterelles, des abeilles, des papillons et d'autres insectes nous rappelle brutalement que la conservation des oiseaux dépend de la protection réussie de leurs proies. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour agir afin de protéger les insectes pour protéger les oiseaux. »

À PROPOS DE LA CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

Traité environnemental des Nations unies, la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) constitue une plate-forme mondiale pour la conservation et l'utilisation durable des animaux migrateurs et de leurs habitats.

Ce traité unique rassemble les gouvernements et les experts de la faune sauvage pour répondre aux besoins de conservation des espèces migratrices terrestres, aquatiques et aviaires et de leurs habitats dans le monde entier. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1979, le nombre de ses membres a augmenté pour atteindre 133 Parties d'Afrique, d'Amérique centrale et du Sud, d'Asie, d'Europe et d'Océanie.

L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est un traité intergouvernemental consacré à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs qui empruntent la voie de migration d'Afrique-Eurasie. L'accord couvre 255 espèces d'oiseaux qui dépendent écologiquement des zones humides pendant au moins une partie de leur cycle annuel. Au total, 84 pays et l'Union européenne ont signé ce traité environnemental, dont la portée géographique couvre 119 pays d'Afrique, d'Europe, du Moyen-Orient, d'Asie centrale, du Groenland et de l'archipel canadien.

Le Partenariat pour la voie de migration Asie orientale-Australasie (EAAFP) est un cadre à l'échelle de la voie de migration visant à promouvoir le dialogue, la coopération et la collaboration entre une série de parties prenantes afin de conserver les oiseaux d'eau migrateurs et leurs habitats. L'EAAFP a également été reconnu comme l'une des initiatives régionales Ramsar en 2005 et a été officiellement lancé le 6 novembre 2006. Avec 40 partenaires, le partenariat vise à protéger les oiseaux d'eau migrateurs, leurs habitats et les moyens de subsistance des personnes qui en dépendent dans l'itinéraire aérien Asie de l'Est-Australasie.

Par A.B. et Agences

CEDEAO

LA GAMBIE OBTIENT 180 000 \$ POUR RENFORCER SON INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE

La Gambie a réalisé des progrès significatifs dans son parcours de transformation numérique. Pour aller encore plus loin, le pays bénéficie du soutien des organisations auxquelles il appartient, telles que la CEDEAO. Le président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Omar Alieu Touray, et le ministre gambien de l'Economie numérique, Ousman A. Bah, ont conclu le vendredi 3 mai un accord de subvention lors du 15e sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Cette subvention, d'un montant de 180 000 \$, vise à renforcer l'infrastructure numérique en Gambie et à améliorer la gouvernance du pays grâce aux nouvelles technologies. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de la CEDEAO visant à renforcer les capacités numériques de tous ses Etats membres. Elle intervient alors que la Gambie multiplie les efforts pour accélérer sa transformation numérique et renforcer son infrastructure de télécommunications afin de faire bénéficier sa population de nouveaux services innovants. Actuellement, le pays travaille sur une stratégie numérique globale qui sera lancée dans les prochains mois. Par ailleurs, la Gambie s'apprête à se connecter à un second câble sous-marin à fibre optique international, financé par la Banque mondiale à hauteur de 30 à 35 millions USD. Le gouvernement songe également à renforcer la connectivité nationale grâce aux satellites. La subvention de la CEDEAO devrait accompagner la mise en œuvre de cette stratégie, qui inclut la numérisation des services administratifs, le renforcement des compétences numériques des citoyens, ainsi que la création d'un système d'identification numérique normalisé, entre autres.

In We Are Tech Africa

BURKINA FASO

LA PLUS GRANDE MINE AURIFÈRE POURRAIT LIVRER PLUS DE 11 TONNES D'OR EN 2024

Le site pourrait fournir entre 330.000 et 370.000 onces pour l'ensemble de cette année, d'après les prévisions de la société IAMGOLD qui détient 90% de la mine. Essakane, située dans le nord-est du pays, a "connu un solide premier trimestre" avec une production de 118.000 onces de métal jaune. Ce résultat représente une hausse de 28% par rapport à la même période de l'année dernière, a précisé l'entreprise canadienne. D'après IAMGOLD, la mine d'Essakane produit annuellement de 350.000 à 450 000 onces d'or. Les effectifs de la mine s'élèvent à près de 2.500 employés, dont 97 % sont des autochtones.

In Agence Sputnik

CAMEROUN

10,5 milliards FCFA de subvention globale pour les filières cacao et café

En 2023, le Fodecc a annoncé avoir distribué aux producteurs 6,3 milliards FCFA en subvention, de quoi leur permettre de générer un chiffre d'affaires global de 15,8 milliards FCFA.

Au cours de la 6ème session du comité de pilotage et d'orientation de mise en œuvre de la politique d'octroi des subventions agricoles au Cameroun, il a été annoncé que 10,5 milliards FCFA seront alloués cette année aux producteurs locaux de café et de cacao par le Fonds de développement des filières. 4,2 milliards FCFA devraient être pourvus par l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale à titre de don pour 13 500 producteurs de cacao et 7 500 de café, tandis que le ministère camerounais de l'Agriculture et du Développement rural devrait fournir 6,3 milliards FCFA, au bénéfice de 42 378 cacaoculteurs et 11 853 caféiculteurs. Le guichet producteurs est un mécanisme qui permet depuis 2021 aux exploitants de ces filières dans les bassins agricoles du pays, de toucher directement les subventions gouvernementales de masse ou à la carte. Il leur suffit d'être enregistrés au Fodecc et



de déposer une quote-part de 60% dans une institution financière. La subvention peut atteindre 30 à 40% de l'investissement, informe Investir au Cameroun, et consiste en un bon d'achat pour des intrants, graines et plants, équipements et machines, produits phytosanitaires, et infrastructures

de soutien. « Le bilan des subventions agricoles programmées en 2023 a présenté un taux de réalisation de 99,97% pour celles au titre du guichet producteurs du Fodecc et 79% pour les autres structures » déclarait Gabriel Mbaïrobe, le ministre de l'Agriculture, relayé par le quotidien public

Cameroon tribune. Le guichet vise à injecter 50 milliards FCFA dans ces filières sur 5 années. Ce mécanisme entre dans le cadre de la politique gouvernementale qui ambitionne de doubler la production caféière et cacaoyère camerounaises à l'horizon 2030. In Agence Ecofin

TUNISIE

Départ volontaire de 2 500 migrants irréguliers depuis début 2024

Les autorités tunisiennes ne précisent pas de quels pays sont originaires ces migrants, mais affirment qu'ils sont d'origine subsaharienne.

La Direction générale de la Garde nationale tunisienne a annoncé qu'environ 2 500 étrangers en situation irrégulière sont retournés dans leurs pays depuis le début 2024, dans le cadre du rapatriement volontaire des migrants subsahariens. Plusieurs d'entre eux « se sont adressés à des quartiers généraux

de sécurité pour demander une intervention en leur nom auprès des organisations concernées par l'immigration » a-t-elle indiqué, en précisant que le dernier vol en date a été opéré par Tunisair, avec au moins 160 migrants vers un pays dont le nom n'a pas été révélé.

« Le processus de retour volontaire est coordonné à travers 3 aspects, à savoir l'accueil par les unités de sécurité et l'enregistrement des personnes qui le

souhaitent, le contact avec l'Organisation internationale pour les migrations afin de faciliter les préparatifs du retour, et la coordination entre la police des frontières et les étrangers pour ajuster les horaires des vols » détaillent les autorités.

Elles évoquent un « plan stratégique spécial élaboré après coordination avec les représentations diplomatiques des pays de nombreux migrants ».

In Agence Ecofin

SÉNÉGAL

Le gouvernement publie la liste des navires autorisés à pêcher dans les eaux territoriales

En Afrique de l'Ouest, le Sénégal représente le second producteur de poissons derrière le Nigéria. Dans le pays, l'exploitation des ressources halieutiques fait l'objet de tensions entre les nationaux et les opérateurs étrangers.

Au Sénégal, le ministère de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires a rendu public le 6 mai dernier, la liste des navires autorisés à effectuer des captures dans la Zone économique exclusive (ZEE) du pays. Ce document qui ne tient pas compte « des dossiers qui sont en cours de renouvellement », selon les autorités, mentionne 19 navires étrangers, 132 navires nationaux ainsi que plus de 17 400 pirogues artisanales. « Cet acte répond au principe de transparence dans la gestion des ressources naturelles qui constituent un patrimoine national », a indiqué Fatou Diouf, en charge du portefeuille ministé-

riel. Si elle a été saluée par plusieurs organisations de l'environnement et groupements de pêche, cette démarche suscite également des interrogations. Selon les observateurs, ladite liste reste floue sur l'identité des propriétaires des navires nationaux alors que les diverses enquêtes effectuées ces dernières années révèlent que la majorité des bateaux enregistrés comme sénégalais sont en réalité détenus par des opérateurs étrangers soucieux de préserver leurs opérations dans un contexte global de tensions. En effet, les accords d'accès aux eaux sénégalaises sont devenus au fil des décennies un sujet sensible dans le pays de la Téranga avec la surexploitation des petits poissons pélagiques par les flottes étrangères régulièrement pointées du doigt par les pêcheurs locaux ainsi que les organisations environnementales telles que Greenpeace.

Des critiques ont également été formulées sur les pratiques de chalutage de certains navires chinois et européens qui conduisent non seulement à une diminution des ressources pour les pêcheurs artisanaux mais également une baisse de la disponibilité de poissons sur les marchés locaux pour les populations qui dépendent à 70 % du poisson pour l'apport en protéines animales.

Alors que le nouveau président Bassirou Diomaye Faye avait annoncé une réévaluation des accords de pêche, l'un des principaux chantiers sera la gestion d'ici la fin d'année de l'expiration en novembre prochain du protocole en vigueur depuis 2019 avec l'Union européenne. Pour rappel au Sénégal, le secteur de la pêche fournit 3 % du PIB et emploie 600 000 personnes.

In Agences

COUPE D'AFRIQUE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE TRIATHLON :

Berrouane et Terki sacrés

Les athlètes dans cette compétition doivent parcourir 750 mètres nage, 20 kilomètres en vélo et 5 kilomètres de course à pied. Le complexe des Sablettes qui a accueilli ces championnats d'Afrique offre des espaces acceptables pour organiser ce type de compétition. Cet espace sera cependant évalué par la World Triathlon en vue d'accorder à l'Algérie le soin d'organiser d'autres organisations internationales dans cette infrastructure.

Les triathlètes algériens Oussama Hellal Berrouane (messieurs) et Achouak Terki (dames) ont remporté la Coupe d'Afrique de développement régional de triathlon, disputée, samedi au Complexe des Sablettes à Hussein-Dey (Alger) en présence des athlètes de trois pays africains, rapporte l'APS. Oussama Hellal Berrouane s'est adjugé l'or chez les messieurs, avec un temps de 60 minutes et 16 secondes, devant ses compatriotes Mohamed-Samy Agab (61min et 59 sec) et Ouail Aini (62min et 13 sec). Chez les dames, Terki Achouak a remporté la première place avec

un temps de 72 min et 46 sec, devançant la Kenyane Aisha Nasser Baksh qui a terminé la deuxième place (73 min et 39 sec). L'Algérienne Lynda Benaceur complète le podium (74 min et 12 sec). Selon le programme de la compétition, les participants ont couru les distances de 750m (nage), 20km (vélo) et 5km (course à pied). "Malgré le manque de participantes, les dames ont montré un bon niveau. Elles ont besoin d'un suivi technique et d'un bon encadrement pour atteindre un palier supérieur. Aussi, elles doivent prendre part à d'autres compétitions nationales et internationales. Chez



les messieurs, le podium a été dominé par les athlètes des équipes nationales. Il s'agit d'un bon résultat", a déclaré à l'APS, l'entraîneur national de triathlon, Mohamed Sofiane Ben Chakour. Et d'enchaîner : "C'est une première pour nous d'avoir organisé la Coupe d'Afrique de dévelop-

pement régional d'Alger, sous la supervision de la World triathlon qui évaluera cette édition en vue de nous accorder le droit d'organiser d'autres compétitions internationales. Le Complexe des Sablettes constitue un endroit idéal pour pratiquer cette discipline, avec une plage aux normes et une piste cyclable". Par ailleurs, le coach national s'est dit "déçu" par rapport à l'absence de certains pays africains pénalisés il est vrai par le manque de moyens financiers, souhaitant "une aide de l'instance mondiale de la discipline au profit du continent africain". L'Algérie a pris part à cette compétition avec un effectif composé de 18 athlètes (10 messieurs et 8 dames). Afin de développer et médiatiser le triathlon auprès du grand public algérien, l'instance fédérale a organisé dans l'après-midi une compétition Open à toutes les catégories d'âge

R.S.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2024

L'Algérien Hamza Yacine remporte la première étape

Le coureur algérien, Hamza Yacine, a remporté la première étape de la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), disputée dimanche entre Oran et Sidi Bel Abbès sur une distance de 142 km, en présence de 77 coureurs représentant 16 équipes. Le sociétaire de l'équipe Team Madar Pro, s'est adjugé la première place avec un chrono de 3h 19m 52s, devant l'érythréen Meron Teshome Hagos et le Mauricien Christopher Rougier Lagane, auteurs du même chrono. La deuxième étape aura lieu lundi entre Sidi Bel Abbès et Mostaganem sur une distance 141 km.

Pour rappel, le coureur algérien, Nassim Saïdi, a remporté, samedi, le Grand Prix cycliste de la ville d'Oran, qui s'est déroulé sur un parcours fermé de 117 km (18 tours) en présence 72 cyclistes issus de 15 équipes. Le départ et l'arrivée de la course ont été jugés au Centre des Conventions "Mohamed Ben Ahmed." Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage

APS

LIGUE 1 MOBILIS :

MC Oran-USM Alger le 21 mai

Cette confrontation sera très importante pour les deux clubs. Le premier compte sur de bons résultats lors des deux matchs en retard qu'il doit disputer. Le second qui compte trois matchs en retard doit bien négocier ces confrontations s'il veut rejoindre le podium. De manière plus précise, la rencontre de mise à jour de la 22e journée du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis entre le MC Oran et l'USM Alger, se déroulera le mardi 21 mai 2024, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Pour rappel, cette rencontre avait été reportée en raison de la participation de l'USM Alger à la Coupe de la Confédération de la CAF. Les Usmistes comptent deux autres rencontres en retard contre l'ES Ben Aknoun et le CS Constantine dont les dates de déroulement n'ont pas été encore

fixées par l'instance chargée de la gestion de la compétition. L'USM Alger qui s'est imposé vendredi contre le MC El-Bayadh (2-1) au stade 5 juillet (Alger) en match de la

25e journée de Ligue 1 Mobilis, occupe provisoirement la 5e place avec 39 points et trois matchs en moins. De son côté, le MC Oran occupe provisoirement la 15e et avant

dernière place avec 22 points et deux rencontres en plus à disputer dont la première (17h00) l'a été samedi dernier en déplacement contre l'US Biskra.

S.D

AG ORDINAIRE DU COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN :

ADOPTION DES BILANS ET AMENDEMENT DES STATUTS

Les bilans moral et financier de l'exercice 2023 du Comité olympique et sportif algérien (COA) ont été adoptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale, réunis samedi dernier en session ordinaire (AGO) à Alger. Les membres de l'AG ont également approuvé le plan d'activité ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2024. Sur les 89 membres du COA, 62 membres représentant 15 fédérations olympiques étaient présents à cette AGO, tenue à l'hôtel Aurassi sous la présidence du ministre de la Jeunesse et des Sports et président du COA, Abderrahmane Hammad. M. Hammad a mis en exergue les résultats des athlètes algériens réalisés durant l'année 2023 dans les différentes manifestations continentales et mondiales, confirmant ainsi la place acquise lors des Jeux méditerranéens d'Oran où ils avaient réussi la meilleure participation algérienne lors de ce rendez-vous. Après avoir salué les athlètes algériens qualifiés aux Jeux olympiques 2024 de Paris, le président du COA a assuré à cette occasion que "le COA continuera à accompagner les athlètes et ses fédérations afin de répondre à toutes leurs doléances pour porter haut le drapeau national lors des JO de Paris". Il a été procédé également à l'amendement des statuts de l'instance olympique, lors d'une assemblée générale extraordinaire (AGEx), tenue à l'issue des travaux de l'AGO. Les nouveaux amendements concernent essentiellement la représentativité féminine au sein de l'assemblée générale qui passe de 30 à 35% de la composante générale, ainsi que l'article concernant les postes de vice-présidents dont le nombre a été réduit à deux dont une femme. Cet amendement des statuts du COA intervient conformément aux orientations de la charte olympique du Comité International olympique (CIO). Outre les membres de l'exécutif du COA et des représentants des fédérations olympiques et non olympiques, les travaux de l'AGO ont vu la présence de plusieurs personnalités.

APS

JOURNÉE NATIONALE DE VOVINAM VIET VO DAO:

37 wilayas seront représentées

Trente-sept (37) wilayas ont été représentées, samedi dernier à la salle omnisport de Cheraga (Alger), lors de la « Journée nationale » de la discipline du Vovinam Viet Vo Dao, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne (FAVVD). A cet effet, le président de la FAVVD, Mohamed Djouadj, a indiqué à l'APS, que « cette journée nationale consacrée à cette discipline se veut une festivité commémorant le 23e anniversaire de la tenue de première séance d'entraînement officielle de cet art Martial, dont l'origine est le Vietnam », ajoutant que son instance fédérale a décidé, lors de sa dernière assemblée générale, de célébrer la journée nationale du Vovinam Viet Vo Dao au mois de mai de chaque année. Vice-prési-

dent de la fédération internationale du Vovinam Viet Vo Dao, Djouadj a également souligné que la majorité des pays membres de l'instance internationale, célèbre cette journée en mai de chaque année, le mois coïncidant avec le décès de l'inventeur de cet Art Martial, Nguyen Lok, en organisant différentes manifestations.

«Dans le domaine purement sportif, par exemple, des compétitions nationales, des passages de grade de haut niveau sont organisés çà et là, et notre fédération va célébrer pour la première fois, cette journée, en programmant des exhibitions animées par des sportifs de 37 wilayas du pays », a-t-il souligné. Il est prévu que cette journée nationale du Vovinam Viet Vo Dao enregistre la parti-

icipation d'athlètes des différentes écoles de la discipline qui constituent la relève de ce sport, avec un encadrement qualifié afin de les préparer à prendre le flambeau de cette discipline. S'ajouteront à ces athlètes, les seniors auteurs de plusieurs consécutions internationales dont le titre de vice-champion du monde en 2023 au Vietnam, sans oublier leur domination au niveau arabe et africain.

L'occasion sera aussi propice pour honorer des éducateurs sportifs et entraîneurs qui ont servi cette discipline et contribué à sa promotion, selon Djouadj, qui souhaite organiser en 2026 une présentation technique à caractère internationale en Vovinam Viet Vo Dao.

LA FACE CACHÉE DE LA TRAHISON FRANÇAISE DE 1847

L'Emir Abdelkader, les « années noires » au château d'Amboise

Lorsque l'Emir Abdelkader déposait les armes en 1847, ratifiant l'accord Desmichels, c'était pour laisser ses compatriotes souffler après 15 ans de guerre non-stop contre l'armée coloniale française.



Dans ses Mémoires, condensées dans la vaste compilation autobiographique intitulée Touh'fat azzaïr, il est résigné, mais lucide : « Je pense que mon combat prend fin ici, car d'autres le feront après moi. La nation est plus grande que moi. Et c'est mon propre combat seulement qui prend fin. Dieu m'a fait prendre les armes quand il le fallait et c'est Dieu qui me fait déposer les armes pour une raison que j'estime plus importante que ma seule personne ».

Sur le texte du Traité de paix, il était dit que la France le laisserait partir vers un pays de son choix, l'Égypte, La Terre Sainte ou la Syrie. Toutefois, le navire que l'éloignait d'Oran, l'Asmodée, se dirigeait vers le port français de Toulon, d'où il est

conduit à la prison de Pau, puis de là, au château d'Amboise, avec une centaine de sa famille et lieutenants. Dans ce froid et lugubre manoir qu'on appelait château, la mort guettait. Plus de 50 membres de sa famille y trouvent la mort, par maladie, tristesse ou désespoir. Leurs tombes sont toujours dans le jardin du château. Pour l'Emir, la trahison est incommensurable. Comment la France pouvait-elle revenir sur sa parole et le mettre en prison pendant quatre longues et interminables années. Quatre ans. C'est la durée de l'exil d'Abdelkader, héros de la résistance contre la France, dans le très prestigieux château d'Amboise. Quatre années qui vont marquer l'émir autant que cette petite ville d'Indre-et-Loire, où

repose Léonard de Vinci. Première grande figure de la résistance à la conquête française de l'Algérie en 1830, Abdelkader Ibn Muhieddine a combattu l'armée tricolore avant de déposer les armes en 1847 contre une promesse d'exil en Égypte ou en Terre sainte. Parole donnée, parole bafouée. En lieu et place de l'Orient, Abdelkader et sa

suite sont détenus à Toulon, puis à Pau, avant d'être transférés en novembre 1848 au château d'Amboise. Le bannissement dans ce château royal, qui était à l'époque dans un grand état de délabrement, a autant marqué cet illustre prisonnier que cette ville dont l'histoire est intimement liée à celle de

la France. L'armée française s'était engagée à ce que le père du nationalisme algérien soit exilé dans l'Empire ottoman, en échange de la paix, en décembre 1847. Mais, il va être emprisonné quatre ans au château d'Amboise.

Par Fayçal Oukaci

PETITE HISTOIRE D'UNE PRISON CÉLÈBRE LE CHÂTEAU D'AMBOISE

Le château royal d'Amboise est une ancienne résidence des rois de France surplombant la Loire, à Amboise, en Indre-et-Loire. Il fait partie des châteaux de la Loire. Avant d'être rattaché à la couronne en 1434, le château appartenait, depuis plus de quatre siècles, à la puissante maison d'Amboise. Pendant la Renaissance, il sert de résidence à plusieurs rois notamment Charles VIII, Louis XII ou encore François Ier. Il a été partiellement détruit après la Révolution.

Du projet de Charles VIII subsistent toutefois le logis royal, la chapelle Saint-Hubert où reposent les restes présumés de Léonard de Vinci, les terrasses et les tours cavalières qui donnent au monument cette silhouette si singulière. Le château d'Amboise fait l'objet

d'un classement au titre des monuments historiques par la liste de 1840. Une grande partie du château est démolie sous le Premier Empire, lorsque Napoléon Ier offrit le château, déjà en mauvais état, à l'ex-consul Roger Ducos lequel, n'ayant pas les moyens de restaurer l'ensemble, préféra détruire les deux tiers du bâtiment (la collégiale Saint-Florentin et le logis des reines notamment), entre 1806 et 1810. Louis-Philippe hérita du château par le biais de sa mère. Il dégagea les anciens remparts en faisant détruire les maisons attenantes et redécora l'aile Louis XII. L'État français en redevient propriétaire à la suite de la Révolution de 1848. En 1848, à la suite d'un traité non respecté par les autorités françaises, l'émir Abd El-Kader

et une centaine de compagnons y furent placés en captivité, avant d'être libérés par Napoléon III, le 16 octobre 1852. L'Emir gardera de sa détention dans le château d'Amboise une tristesse inextinguible ; vous pouvez lire les mots forts qu'il adresse à Monseigneur Dupuch, venu lui rendre visite au château. La trahison dont il s'est senti la cible était immense et impardonnable. En 1873, le château repasse à la famille d'Orléans qui confie la restauration de l'édifice à Victor Ruprich-Robert et son fils. Henri d'Orléans, duc d'Aumale, le transforme en maison d'accueil pour personnes âgées. En 1974, le comte de Paris le confie à la Fondation Saint-Louis dont il est le président-fondateur.

I.Med

L'EMIR ABDELKADER, QUATRE ANS DE SOLITUDE Les années d'emprisonnement et d'exil

Parmi les tombes du château d'Amboise, 27 membres de la suite d'Abdelkader morts durant son séjour en ce lieu, dont l'une de ses femmes, un de ses frères, et deux de ses enfants.

Abdelkader, sa famille et ses fidèles furent détenus en France, d'abord au fort Lamalgue à Toulon, puis au château de Pau, et en novembre 1848, ils furent transférés au château d'Amboise.

L'humidité du château conduit à la détérioration de la santé ainsi que du moral de l'émir et de ses partisans. Sa vie devient une cause célèbre dans certains cercles littéraires. Plusieurs personnalités, dont Émile de Girardin et Victor Hugo, demandent plus de précisions sur la situation de l'émir.

Le futur premier ministre, Émile Ollivier, mène une campagne d'opinion publique pour sensibiliser le public à son sort. Il y a aussi une pression inter-

ationale. George Vane-Tempest, 5e marquis de Londonderry, rend visite à Abdelkader à Amboise, et écrit par la suite au président de l'époque, Louis Napoléon Bonaparte (qu'il a connu lors de l'exil de ce dernier en Angleterre) pour faire appel à la libération de l'émir. Louis-Napoléon Bonaparte (plus tard l'empereur Napoléon III) est un président relativement nouveau, arrivé au pouvoir à la suite de la révolution de 1848 alors qu'Abdelkader est déjà emprisonné. Il tient à rompre avec plusieurs politiques du régime précédent et la cause d'Abdelkader en fait partie. Finalement, le 16 octobre 1852, Abdelkader est libéré par le prince-président. Il s'installe alors à Bursa, aujourd'hui en Turquie, et démé-

en 1855 dans le district d'Amara à Damas. Il se consacre de nouveau à la théologie et à la philosophie et compose un traité philosophique dont une traduction française est publiée en 1858 sous le titre de Rappel à l'intelligent, Avis à l'indifférent. Il écrit un article sur le cheval barbe, traitant également de l'origine des Berbères. Pendant son séjour à Damas, il se lie d'amitié avec Jane Digby, ainsi qu'avec Richard Fran-

cis Burton et Isabel Burton. La connaissance du soufisme et les connaissances linguistiques d'Abdelkader lui font gagner le respect et l'amitié de Burton. Sa femme Isabel le décrit comme suit : « Il s'habille uniquement en blanc ... enveloppé dans l'habituel burnous enneigé ... si vous le voyez à cheval sans le savoir être Abdelkader, vous le feriez sortir ... il a le siège d'un gentleman et d'un soldat. Son esprit est aussi beau que son visage ».

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'El-Harrach
Commune de Bourouba
Nif: 41000200001608501013
Ref.: 1084.../BOG/2024

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°03/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de Bourouba, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR TRANSFORMER LES 100 LOCAUX EN GROUPE SCOLAIRE TYPE D + CANTINE

Condition d'éligibilité :

- Peuvent participer à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, toute entreprises ayant :

- 1) Capacité professionnelle : Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des Travaux Bâtiment activité principale ayant le code 333, catégorie quatre (04) ou plus en cours de validité.
2) Capacité financière : ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen pendant les trois dernières années supérieur ou égale à 100 000 000.00 (cent millions DA) justifiés par les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.
3) Référence Professionnelle : ayant exécuté dans les 05 cinq dernières années, un projet similaire (marché) justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par le service contractant.
4) le délai d'exécution des travaux : ne doit pas dépassé un (01 mois).

NB : - les conditions d'éligibilités ne peuvent faire l'objet d'un complément de dossier.
- Toute offre ne répondant pas aux conditions d'éligibilité, sera rejetée.

Les soumissionnaires doivent apporter dans leurs dossiers de soumission, les preuves de leurs éligibilités, dans le cas contraire, ils seront considérés inéligibles et leurs dossiers seront écartés dans la phase d'ouverture des plis.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de l'APC de Bourouba, Rae HAOUAS CHAABANE, contre le paiement de la somme de Dix Mille (10 000DA) Dinars, non remboursable auprès du Trésorier Communal de Bourouba.

Présentation et composants de l'offre :

1-LE DOSSIER DE CANDIDATURE (Première Enveloppe) contient :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
• Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
• Le statut pour les sociétés (EURL, SARL, SPA, SNC, ..) ;
• Les documents cités à l'article 09 du cahier des charges

2- L'OFFRE TECHNIQUE (Deuxième Enveloppe) contient :

- Une déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
• Le cahier des charges dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
• Un mémoire technique justificatif.

3- L'OFFRE FINANCIERE (Troisième Enveloppe) contient :

- La Lettre de soumission ; dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
• Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire
• Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire

- le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°03/2024

TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR TRANSFORMER LES 100 LOCAUX EN GROUPE SCOLAIRE TYPE D + CANTINE.

* À s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres *

Les offres doivent être déposées au niveau de la Commune de BOUROUBA - bureau des marchés .Adresse :

Rae HAOUAS CHAABANE - ALGER

Le délai de préparation des offres est de huit (08) jours, à partir de la 1ère publication dans le BOMOP ou la presse.

-Le jour et l'heure limites de dépôt des offres sont fixés au dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 13h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la durée de préparation des offres sera prorogée sans lieu jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13 h30 au siège de la commune de Bourouba lors d'une réunion publique en présence des soumissionnaires ou leurs représentants.

Les soumissionnaires sont invités par le présent avis à assister à la séance d'ouverture des plis

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentées de trois (03) mois.

NB : Le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier des charges, lors de l'ouverture des plis et retrait de complément dossier.

NB : Le cahier des charges peut être retiré par le gérant ou un représentant dûment mandaté.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DAIRA D'OUERGLAJ
COMMUNE DE MEKHADMA
N° FISCAL 08052700064120

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2024

Le président de l'APC de Mekhadma lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

تعهد شوارع لاجراء (في اثناء المربحسي و هي 126 مسكن ريفي و هي فكلوي لعمد و هي شجان حسين)

Les entreprises intéressées et qualifiées titulaire d'un certificat de qualification et classification activité principale TRAVAUX PUBLIQUE 3ème catégorie et plus » sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés au siège de l'APC situé au: RUE MARTYR DAHMAN ABDEL QADER - Mekhadma -Contre le paiement d'une quittance de : 5000.00. DA auprès du trésorier inter communale d'ourjal ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 01/2024 L'objet de l'appel d'offres concernant Projet:

تعهد شوارع لاجراء(في اثناء المربحسي و هي 126 مسكن ريفي و هي فكلوي لعمد و هي شجان حسين)

conformément au articles 39-46 de la loi N°12-23 du 05/08/2023 déterminant les règles générales liées aux marchés publics.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

- 1. Une déclaration de candidature rempli signée, cachetée, datée
2. Déclaration de probité remplie signée, cachetée, datée
3. Les statuts pour les sociétés.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5. Tout document d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires :
A. Capacités professionnelle : « certificat de qualification et classification activité principale TRAVAUX PUBLIQUE 3ème catégorie et plus »
B. Capacités financières moyennes financières justifiés par les bilans et les références bancaires.
C. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
6. Copie de Mises à jour CASNOS, CNAS, CACOBATPH en cours de validité.(Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public conformément à l'article 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des Marché publics et des délégations de service public)
7. Copie d'Extrait de rôles apuré ou avec échéance
8. Copie du numéro d'identification Fiscale (NIF).
9. Copie du numéro d'identification statistique (NIS)
10. Copie des comptes sociaux pour les sociétés pour l'année 2022.
11. L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:
1. Déclaration à souscrire rempli signée, cachetée, datée
2. tout document permettant d'évaluer L'offre technique
3. Cahier des charges techniques rempli signé, cacheté et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
4. Un mémoire technique justificatif

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

- 1. Lettre de soumission remplie signée, cachetée, datée
2. Bordereaux des prix unitaires rempli signé, cacheté, daté
3. Le Détail quantitatif et estimatif rempli signé, cacheté, daté

Le dépôt des offres est fixé de 15 jours à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

La date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h:00 du matin au (bureau des marchés) de la commune de Mekhadma Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (105) jours à compter de la date de dépôt des offres, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 10h:00 au siège de L'APC de- Mekhadma dans la salle de réunion et cette avis est considérée comme une invitation.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHBAH
COMMUNE HASSI EL EUCH
N.L.P: 0984117165149025

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/2024

La Commune de Hassi El Euch lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

PROTEGER LA VILLE DE HASSI EL EUCH CONTRE LES INONDATIONS

les entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 04 ou plus activité principale TRAVAUX HYDROLIQUE avec présentation au moins une attestation de bonne exécution des travaux dans le domaine de travaux hydrolique (Travaux relatifs à la vallée) durant Les Trois dernières années avec un montant égal ou sup à 30.000.000 00 Da et une Moyenne du bilan financier pour les Trois dernières années égale ou sup à 50.000.000.00 Da.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés commune de Hassi El Euch contre paiement de la somme de 4.000.00 DA non remboursable auprès du trésorier inter communale de Hassi Bahbah

Tout soumissionnaire doit présenter son offre dans un enveloppe principale bien fermé et cachetée comporte la mention " à s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres " appel d'offres N : L'objet de l'appel d'offres"

Le dossier de candidature, L'offre technique et l'offre financière sont : insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise .la Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention " dossier de candidature", " Offre technique", Ou " offre financier" selon le cas Ces enveloppes contiennent des documents qui diffèrent d'une enveloppe à l'autre ils sont les suivants:

- 1) Offre de candidature :
1) Déclaration de la candidature (cachetée et datée et paraphée).
2) Certificat de qualification catégorie demandée
3) La loi fondamentale de l'entreprise (s'il existe)
4) La déclaration de probité cachetée et datée et paraphée.
5) Moyens Matériels.
6) Moyens humains.
7) Références de l'entreprise des années demandées.
8) Bilan financier des années demandées
9) Planning des travaux (cachetée et datée et paraphée).
10) DEPOT des comptes sociaux validé.
11) Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats,des soumissionnaires ou. Le cas échéant des sous-traitants.
12) Quittance de paiement.
2) Offre technique :
1/ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite - lu et accepté-
2/ La déclaration à souscrire
3/ Mémoire technique de justification
3) Offre financière :

lettre de soumission +BPU +Devis
L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci après : Bureau de secrétariat de la commune de Hassi El Euch

La durée de préparation des offres est fixé à 07 jours, La date de dépôt des offres est fixée au 7 jour de 8 h à 12 h qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la commune de Hassi El Euch.

La durée de validité des offres est fixé à 97 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE

Quel impact sur l'industrie automobile ?

« L'IA générative révolutionne profondément l'industrie automobile, touchant à tous les aspects de sa chaîne de valeur. De la conception des véhicules à l'optimisation de l'expérience client, en passant par la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement et la maintenance prédictive des flottes, son impact se fait sentir à tous les niveaux. »

L'intelligence artificielle générative est un sous-ensemble de l'intelligence artificielle (IA) qui a récemment gagné en notoriété, notamment avec l'avènement de solutions grand public telles que ChatGPT et Bard. Contrairement aux modèles d'IA conventionnels, qui sont généralement développés pour des tâches précises et acquièrent leur apprentissage à partir de données étiquetées, les modèles d'intelligence artificielle générative apprennent de manière non supervisée. Ils examinent en profondeur des ensembles de données beaucoup plus vastes, identifient eux-mêmes des liens, des schémas de pensée et génèrent des résultats créatifs sous forme de vidéos, d'images, de textes, ou encore de codes de logiciels. Cette approche libère des contraintes liées à la nécessité d'étiqueter les données pour entraîner les modèles d'IA traditionnels. Ainsi, le processus coûteux d'annotation des données n'est plus un obstacle majeur pour la formation des grands modèles d'IA générative.

Selon les prévisions du cabinet Goldman Sachs, l'intelligence artificielle générative augmentera le PIB mondial de 7% au cours de la prochaine décennie, soit près de 7 billions de dollars (6,6 billions d'euros). La capacité à générer des contenus imitant le style et la complexité des créations humaines ouvre un nouveau champ de possibilités et l'industrie automobile ne fera pas exception à cette tendance. Aujourd'hui, les usines tirent profit d'un vaste réseau de capteurs, générateurs de données massives. Ces données, captées par des dispositifs de pointe, permettent d'obtenir des mesures d'une précision accrue, offrant ainsi une compréhension approfondie et une capacité de prévision optimisée quant aux performances des machines et à la qualité des produits. Cependant, nombreux sont les capteurs qui fonctionnent de manière indépendante, fournissant des résultats isolés. Cette fragmentation peut entraîner un manque de cohérence, pouvant potentiellement amplifier les erreurs de prévision. Grâce à l'IA générative, il est possible d'intégrer tous les aspects de produc-



tion et de simuler de nouveaux scénarii, en exploitant pleinement les données fournies par les capteurs.

La conception automobile représente un aspect crucial de la production, impliquant des composants complexes tels que les batteries, les boîtes de vitesses, les moteurs ou les systèmes d'info-divertissement. Elle englobe également la multitude d'options supplémentaires ainsi que les nombreux impératifs de sécurité techniques nécessaires à la circulation sur les routes. Grâce à l'intégration de logiciels exploitant la puissance de l'IA générative, les entreprises peuvent construire des maquettes 3D réalistes de véhicules en se basant sur un ensemble restreint de paramètres. Durant la phase de production, ces logiciels permettent d'obtenir une assistance contextuelle en posant des questions telles que : « Puis-je utiliser des matériaux différents pour l'intérieur ? » ou « Comment puis-je réduire les coûts de conception ? ». Les entreprises intègrent des exemples de designs antérieurs ainsi que les commentaires de leurs clients aux logiciels de production, accélérant ainsi la phase de prototypage et de test. Chaque itération génère de nouvelles connaissances qui conduisent à des améliorations parfois inattendues. Grâce aux solutions d'IA générative, les fabricants automobiles optimisent leurs coûts, gagnent en efficacité et accélèrent la mise sur marché de nouveaux produits. Au cours du processus d'achat d'un véhicule chez un concessionnaire automobile, les acheteurs potentiels peuvent être

confrontés à diverses sources de frustration : délais d'attente, conseils impersonnels, choix restreint de véhicules ou encore temps limité pour les essais. En intégrant un chatbot d'IA générative dans le parcours client, une expérience entièrement personnalisée est offerte. Le chatbot comprend les besoins et adapte ses recommandations, qu'il s'agisse de modèles de voitures, d'options supplémentaires ou même d'un mode de financement. Les clients ont la possibilité de poser des questions spécifiques à leurs besoins afin de prendre la meilleure décision. Cette expérience bénéficie tant aux acheteurs qu'aux concessionnaires, en améliorant la satisfaction globale de l'achat. Ces dernières années, l'industrie des semi-conducteurs a été confrontée à des pénuries qui ont eu un impact direct sur la chaîne d'approvisionnement de nombreux constructeurs automobiles. Durant la crise sanitaire, de nombreuses livraisons de véhicules ont été retardées de six mois à un an. Si l'IA traditionnelle a certainement présenté des avantages en permettant de suivre en temps réel la chaîne d'approvisionnement, de surveiller les niveaux de stocks, de tracer le mouvement des marchandises et de signaler les perturbations, l'IA générative introduit deux éléments additionnels :

Continuité sans faille : en cas de défaillance, l'IA générative propose des alternatives pour minimiser les interruptions et de minimiser les coûts additionnels engendrés par toute interruption.

Planification préventive : l'IA générative examine des scénarios de type « et si » lors de la planification. Par exemple, si la matière première du fournisseur A n'est pas disponible à temps ou si le prix du fournisseur B augmente, elle évalue directement les risques et présente une solution alternative. Au final, la chaîne d'approvisionnement est harmonisée, fiable, anticipée et n'impacte plus le marché mondial de manière significative. L'expansion de la flotte automobile s'accompagne d'une prolifération des données à traiter. Les gestionnaires de flotte ont longtemps été confrontés à la complexité des données générées et du temps nécessaire pour tirer des enseignements de ces ensembles complexes. Grâce à l'IA générative, le processus d'analyse des données de la flotte a été révolutionné, le rendant désormais simple et intuitif. En exploitant l'IA générative, un gestionnaire de flotte peut facilement obtenir des informations sur le nombre de véhicules électriques dont il dispose ou la part que ces derniers représentent dans ses revenus. Le gestionnaire anticipe également les problèmes techniques potentiels. L'IA générative interprète les données des capteurs en temps réel, analyse les tendances historiques et effectue ensuite une maintenance prédictive. Avec les informations fournies par les logiciels de l'IA générative, les gestionnaires sont en mesure de rassurer leurs clients, d'optimiser leur efficacité opérationnelle et de réaliser des bénéfices nets accrus.

L'IA générative révolutionne profondément l'industrie automobile, touchant à tous les aspects de sa chaîne de valeur. De la conception des véhicules à l'optimisation de l'expérience client, en passant par la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement et la maintenance prédictive des flottes, son impact se fait sentir à tous les niveaux. Au cœur de cette révolution se trouvent les capteurs, des composants essentiels qui captent une myriade de données cruciales pour guider les décisions des conducteurs et des systèmes de véhicules. Avec l'essor de l'IA générative, les capteurs deviennent des éléments centraux de la création d'environnements de simulation virtuelle, permettant de reproduire des scénarios réels et de tester des algorithmes et des systèmes de contrôle sans nécessité de conduire physiquement sur la route. Dans ce contexte, les semi-conducteurs jouent un rôle crucial en fournissant la puissance de calcul nécessaire pour traiter ces données massives et exécuter des modèles d'IA générative sophistiqués. Cette convergence entre capteurs et semi-conducteurs ouvre la voie à une nouvelle ère d'innovation et de progrès dans l'industrie automobile, où la technologie redéfinit les normes de performance, de sécurité et d'efficacité.

In Forbes

PROTECTION DES ANIMAUX

Le Costa Rica ferme ses zoos publics

Plusieurs centaines d'animaux sauvages ont été transférés samedi 11 mai dans un refuge de la banlieue de San José, après la fermeture vendredi des deux zoos publics du Costa Rica, qui milite pour la conservation de la faune dans son habitat naturel. En dépit de son nom, l'Opération Crépuscule du ministère de l'Environnement (Minae) du Costa Rica a débuté samedi à l'aube au zoo Simon Bolivar, dans le centre de San José, pour procéder à l'évacuation de "plus de 400 animaux sauvages", rapporte le site CRHoy. Une centaine de professionnels - spécialistes de la faune sauvage, biologistes, vétérinaires et fonctionnaires du Minae - ont participé à l'opération, capturant jaguars, ocelots, grenouilles, tortues, crocodiles, singes-araignées et un autre paresseux, pour les placer dans des cages portatives.

"Certains ont vécu en captivité pendant plus de trente ans" et "tous seront transférés au refuge 'Vie sauvage Tropicale', pour les examiner et déterminer leur meilleure destination finale", précise le site. L'immense majorité d'entre eux ne pourra pas retourner dans son habitat naturel et sera placée dans des refuges ou des sanctuaires animaliers. Le Costa Rica, qui se présente comme un champion de l'environnement, a adopté en 2013 une loi sonnant le glas de ses deux parcs zoologiques publics - le zoo Simon Bolivar et Centre de Conservation de Santa Ana. Une bataille judiciaire entre l'État et l'exploitant des deux zoos a cependant retardé de plus dix ans l'application de la décision.

Il a fallu attendre l'expiration de la concession de trente ans, vendredi 10

mai au soir, pour pouvoir fermer les deux établissements, qui seront transformés en parcs et jardins publics. "C'est un événement historique", s'est enthousiasmé Juan Carlos Peralta, directeur de l'Association pour le bien-être et la protection des animaux, dont les membres étaient rassemblés samedi devant le zoo Simon

Bolivar. "Le Costa Rica devient le premier pays au monde sans parcs zoologiques publics, c'est incroyable, c'est une véritable célébration de la vie sauvage en liberté", a-t-il déclaré. Le pays compte cependant au moins 18 zoos privés, qui ne sont pas concernés par la loi.

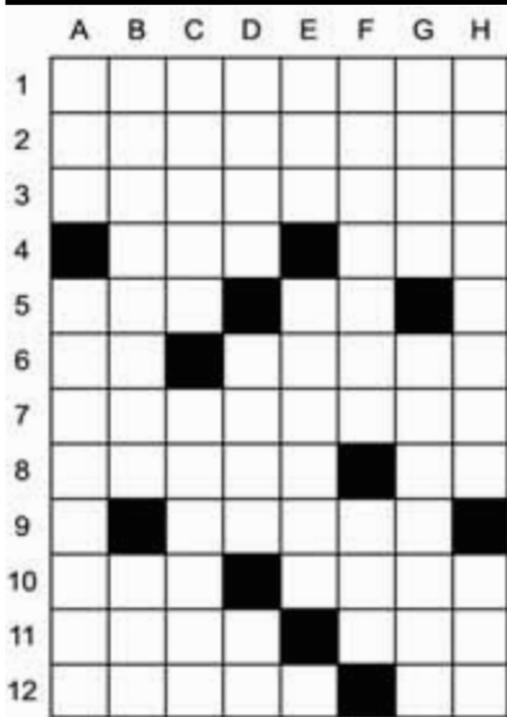
In Courrier international

Publicité

المجلس الأعلى للقضاء
القانون رقم 170 لسنة 2024
مجلس القضاء الأعلى
القانون رقم 170 لسنة 2024

تفصيلاً لائحة التصرف في أموال القاصرة لغاية خيرة بنت أحمد الصائغ من رابح محكمة مخفية بتاريخ 14 مارس 2024، رقم الترتيب: 24/00178، طبقاً للمواد 88، 89، 90، 95 و 100 من قانون الأسرة، يسرّح بمقتضى بتاريخ التاسع عشر من أيار وأربعة وعشرين (2024/05/19) أبيع بالمزاد العلني للمحقوق العقارية المملوكة للقاصرة لغاية خيرة بنت أحمد والمقدرة أربعة عشرة جزء من مائة وستين جزء أي (160/14) بأخذ من دار معدة للسكن كائنة ببلدية ودائرة مغنية ولاية تلمسان، بالمكان المسمى "حي الفتح"، تتكون من: طابق أرضي يحتوي على محل تجاري، غرفتين، مسكون، مطبخ، حمام ومرحاض، وطابق أول يحتوي على غرفة، ثلاث غرف، بهو، مرحاض، حمامات وساحة والسطح يحتوي على غرفة وساحة مساحتها مائة وثلاثة وخمسون متر مربع (153 م²) حسب وثائق مسح الأراضي، تكون مجموعة ملكية رقم 170 من القسم رقم 154 من مخطط مسح الأراضي العام لبلدية مغنية.

Mots Croisés



LES MOTS FLÉCHÉS

FOUR-MILIER ÉCAILLEUX	IL ÉVITE LES CARIES	SILONNE UNE SURFACE	ÊTRE COUCHÉ	CHEVAL DÉBOU-CHANT EN MER	ESPÈRE
C'EST DU BLA-BLA	MAIS ÇA PIQUE !	BOIS DE LOUPE	IL ÉTAIT UN PETIT NAVIRE	MONTRE SA JOIE	QUI NE SONT PAS TOUCHÉS
QUI A UNE VALEUR NUTRITIVE				FONDATEUR DE LYCÉES	
ADJECTIF					
BRUNE À L'OMBRE			ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON		INDIQUE LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE
BLONDE PETIT-LANTE					LA VERGE EN BREF
					BON CŒUR
FIN DE VERRE					GRANDE FERVEUR RELIGIEUSE
INSTITUT PLEIN D'IMAGES					ADRESSE D'ORDI-NATEUR
					BANDE DE JAPONAIS
ARBRE D'AMÉRIQUE TROPICALE	IL EN FAUT DEUX POUR FAIRE UN BIKINI				
		POINTS D'ARRÊT	BOÎTE DE VOTE	CANAPÉS GARNIS	ARTICLE
		AUG-MENTE EN TAILLE	COMME UN ÂNE	EXEM-PLAIRE	COURT MÉTRAGE CHINOIS
FEMME DE LA HAYE	COUPÉ SPORT				
	FLÂNE EN ROUTE				
TOUTES MACULÉES DE BOUE					
NON OUVRABLE					
				SYMBOLE CHIMIQUE DE L'ASTATE	
ON A BEAU JEU DE LES GA-GNER, AU TENNIS !			POUR EUX, MAIS PAS POUR ELLES		

VERTICALEMENT

- A. Il épouse la forme du bateau. Elle se réveillera papillon.
- B. Spectacle d'Offenbach. Posséda.
- C. Son compte est bon. Activité qui prive de poils.
- D. Préfixe pour l'air. Un petit morceau d'euro. Indique la manière comme la matière.
- E. Belle-fille. Ce ne sont que des histoires.
- F. Bruant à la chair délicate. Épaissit la sauce.
- G. Donc pas inventé. Elle peut finir en barre.
- H. Déracinée. Arrivé à maturité.

HORIZONTALEMENT

- 1. Île de la Polynésie française.
- 2. Faire des tas de cailloux dans les champs.
- 3. Engager des collaborateurs.
- 4. Avant sigma. Vague dans le stade.
- 5. Association avant l'Union européenne. Centilitre abrégé.
- 6. Sans la TVA. Préparateur sportif.
- 7. Inaugurée.
- 8. C'est le grand vide. Île qui donne le ton.
- 9. Monument funéraire.
- 10. Prénom féminin. La Thaïlande, autrefois.
- 11. Engin de glisse. L'homme choisi.
- 12. Déploie. Symbole de l'erbium.



SIDOKU

5	9						8	3
			3	6	1			
1		4	9		8	6		7
	4	7	2	1	3	9	6	
		1		7		2		
9				4				8
	7						9	
4		9				8		1
3		8	7	9	6	5		2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AEROSOL AMPLE BOIS COMTESSE DENTIER DEVERSER EPAISSIR EPEE ETRAVE
 FAKIR FANFARE FIGE HARISSA IRONIE LIAISON ORAL PART PELERIN PINGRERIE
 POINT RENFORT RETORSION RIEN SAUR SERGENT SOURIRE SOUS-FIFRE TOREER VOIRIE

S	A	U	R	L	E	E	P	E	N	E	V
O	S	N	E	I	R	R	T	O	I	O	C
U	S	G	N	A	S	E	I	R	I	L	O
S	I	O	F	I	E	S	E	R	A	N	M
F	R	N	O	S	R	R	I	R	U	V	T
I	A	B	R	O	G	E	O	A	O	O	E
F	H	K	T	N	E	V	L	S	P	T	S
R	R	E	I	T	N	E	D	E	O	E	S
E	R	P	A	R	T	D	A	M	P	L	E

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:52	DOHR 12:44	ASR 16:32	MAGHREB 19:46	ISHA 21:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

CONSEIL DE LA NATION/TRAGÉDIE DE LA PROMENADE DES SABLETTES

Goudjil présente ses condoléances aux familles des victimes

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a adressé, dimanche, un message de condoléances aux familles des enfants décédés, samedi, par noyade au niveau de la Promenade des Sablettes. "Mahmoudi Hamza, Ben Kaida Sohaïb, Rabehi Anas,

Derouaïa Alaeddine et Ben Kaida Younes Abdelmoutalib, cinq enfants à la fleur de l'âge qui ont rendu l'âme dans une terrible tragédie à la Promenade des Sablettes à Alger, où ils ont été ravis à leurs parents et leurs proches", lit-on dans le message. "Nous partageons votre douleur

et votre peine suite à la perte de vos enfants et prions Allah de leur accorder Sa sainte miséricorde et de vous prêter patience et réconfort", a écrit le président du Conseil de la nation à l'adresse des parents des victimes, en son nom personnel et au nom des membres du Conseil.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 14 MAI 2024 // N°814 // PRIX 20 DA

LE MINISTRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS L'ÉVOQUE

46 millions d'abonnés à l'internet mobile

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a largement évoqué les réalisations accomplies dans le secteur dont il a la charge.

Ainsi Karim Bibi Triki a souligné que la capacité de la bande passante internationale est passée de 1,5 Tb/s (téraoctets par seconde) en 2020 à 9,5Tb/s actuellement, ajoutant que 80% de la population a accès à l'internet fixe. Et de ce fait le nombre de foyers connectés est passé de 3,5 millions en 2020, à 5,7 millions actuellement, avec l'objectif d'atteindre 6 millions de ménages à fin 2024. « Le débit minimum de l'internet fixe est désormais de 10 mégabits par seconde », a-t-il précisé. A cela s'ajoute l'augmentation du nombre des abonnés à la FTPH (téléphonie en fibre optique) qui s'élève à un million de foyers parmi les 5,7 millions d'abonnés à l'internet fixe. Concernant l'internet mobile, le nombre d'abonnés a dépassé les 46 millions, contre 37 millions en 2020. Afin de garantir un déploiement équitable de la couverture réseau sur le territoire national, le ministre a affirmé que son département a lancé un projet visant à assurer une couverture aux mêmes conditions de coût à la population des localités enclavées ayant moins de 2 000 habitants. Évoquant les réalisa-



tions dans le domaine de la poste, Bibi Triki a fait état de l'existence de 4 300 bureaux de poste, signalant l'ouverture d'une moyenne de 100 nouveaux bureaux de poste chaque année. A cela s'ajoute le renforcement du réseau postal par des bureaux itinérants. Concernant les guichets automatiques, le ministre a fait savoir qu'ils ont été renforcés pour atteindre 2 000 actuellement, contre 1 400 en 2020, soit une hausse de 40%. Il a égale-

ment souligné que l'augmentation du nombre de guichets a été accompagnée d'une multiplication du nombre des cartes Eddahabia, avoisinant le million, ce qui a contribué à généraliser les paiements électroniques. En ce qui a trait à la campagne de sensibilisation nationale aux risques d'utilisation des réseaux sociaux lancée le 4 mai dernier, il a affirmé qu'elle vise à doter les utilisateurs des médias sociaux de recommandations préven-

tives et de bonnes pratiques susceptibles de réduire les risques qu'ils encourent dans les espaces virtuels, notamment la fraude et l'escroquerie. S'agissant de la révision du seuil maximum des retraits au niveau des bureaux de poste, fixé actuellement à 200.000, le ministre n'y voit pas d'inconvénient si cela s'avère nécessaire. Il a fait savoir que la poste fournit des prestations au profit de 20 millions de clients.

R.N.

AFIN DE RELANCER L'ACTIVITÉ DE L'ENIEM

Le gouvernement sort un gros chèque

Les travailleurs de l'ENIEM peuvent pousser un ouf de soulagement, après que le gouvernement a décidé l'octroi d'une enveloppe de 3,5 milliards DA au profit de leur entreprise. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, en visite hier à Tizi-Ouzou, en a fait l'annonce. Aoun a indiqué que cette subvention est destinée à relancer l'activité de l'entreprise qui connaît d'énormes difficultés depuis quelques années. Le ministre, qui a rappelé «les efforts colossaux

de l'Etat» pour la sauvegarde de ce fleuron de l'industrie nationale, a instruit les responsables de l'ENIEM d'utiliser cette enveloppe pour «produire de la valeur et «garantir la pérennité de l'activité» du complexe. Il a en outre interdit à cette entreprise toute activité de sponsoring au profit des clubs sportifs et autres activités. «Chaque dinar devra être utilisé au profit de l'entreprise», a-t-il insisté. L'ENIEM connaît des difficultés depuis plusieurs années avec une production déclinante et une

dette en hausse. Ali Aoun s'était déplacé en août 2023 au siège de l'Eniem où il avait pointé un problème de gestion. Il avait également écarté l'éventualité d'effacer la dette de l'entreprise, tout en évoquant la possibilité d'ouvrir son capital pour attirer des partenaires capables de la relancer. «Pour effacer la dette d'une entreprise, il faudrait que celle-ci produise et enregistre des bénéfices », avait-il expliqué, tout en assurant que l'État « ne lâcherait pas» l'Eniem, mais que les « efforts devraient

venir des cadres et des travailleurs ». Pour sauver les emplois, Ali Aoun avait posé des conditions : la mise en place d'un plan de « relance et de modernisation de la production » de l'Eniem. Parmi les conditions évoquées par le ministre pour sauver cette entreprise, le renouvellement des cadres dirigeants avec des contrats de performance à partir de septembre prochain. « Cela, avait-il, souligné, nous permettra de connaître les objectifs de chacun ».

Y.S.

ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL 2026 OUGANDA-ALGÉRIE LE 10 JUIN À KAMPALA

La rencontre Ouganda-Algérie comptant pour la quatrième journée du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026 aura lieu le lundi 10 juin 2024 au Mandela National Stadium à Namboule (Kampala), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Le coup d'envoi de la rencontre est programmé à 16h00 (GMT), 17h00 heure algérienne, selon la même source. Avant d'affronter les "Cranes" de l'Ouganda, les Verts accueilleront la Guinée le jeudi 6 juin 2024 au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00) en match comptant pour la 3^e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026. Ce seront les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial 2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0). Les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

R.S.

CINQ ENFANTS MORTS PAR NOYADE À LA PROMENADE DES SABLETTES 7 INDIVIDUS ARRÊTÉS ET PLACÉS EN GARDE À VUE

Sept individus ont été arrêtés et placés en garde à vue suite au décès par noyade de cinq enfants à la plage de "La Promenade des Sablettes" à Alger, avec ouverture d'une enquête "approfondie" sur les circonstances exactes de l'incident afin de déterminer les responsabilités des personnes impliquées, a indiqué, hier, un communiqué du procureur général près la Cour d'Alger. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet général de la Cour d'Alger informe l'opinion publique que suite au décès de cinq enfants par noyade à la plage de "La Promenade des Sablettes" le 11 mai 2024, lors de deux excursions, la première organisée par la Maison de jeunes "Chahid Mazari Lahcen" de la commune d'Aïn Boucif, et la deuxième par l'association "El Mordjane" de Médéa au profit d'enfants scolarisés, le parquet près le tribunal d'Hussein Dey a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie et minutieuse pour connaître les circonstances exactes des faits, savoir si les conditions légales et réglementaires de protection des enfants concernés par de telles activités ont été respectées, et déterminer la responsabilité de toute personne dont l'implication dans cet incident aura été prouvée," lit-on dans le document. Les premiers résultats de l'enquête préliminaire ont conduit à "l'arrestation et au placement de sept individus en garde à vue, en attendant la finalisation des procédures d'enquête, dont les résultats seront communiqués à l'opinion publique en temps opportun", conclut la même source.

I.Med Amine/Agence presse